

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 3 Mars 1904

VOL. XXXVII.—No. 36

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtitse entre l'hôtel Weidon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la grand' rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans la bâtisse Adam Tait, Grand'Rue.
Résidence—A 21 maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand' rue—où on le trouvera la nuit.

Dr L. Eric Robidoux

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Première porte à l'Est de la pharmacie Deacon.
Résidence : rue St-Joseph.

SHÉDIAC, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr E. T. Gaudet

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque

Ancien bureau du Dr Landry

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard

(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

ST-LOUIS, - KENT, - N. B.

Consultation à toute heure.

1er août 1900—ac

Dr F. W. Tozer,

Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal.

MÉDECIN ET CHIRURGIEN.

KINGSTON, COMTE de KENT

Consultation à toute heure.

10 sept 1900

W. A. Russell,

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau : Deuxième étage du Bloc-Comeau.

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.

25 nov. 1903. 1A

McInerney & Robidoux,

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. MCINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

NEIL MCQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

Hector L. Landry

B. A., B. C. L.,

PROCURER, SOLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau dans la Bâtisse de la Banque Royale du Canada.

MONCTON, N. B.

22 janvier 1904.

People's Bank of Halifax.

Incorporée en 1864.

Capital autorisé, \$1,500,000
Capital versé, 1,000,000
Fonds de réserve, 420,000
Bureau Principal : Halifax, N. E.

Succursale à Shédiac, N. B.,

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt à trois et demi par cent sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,

Shédiac, N. B.

29 juillet 1903. ac

Dr MARIE J. de OLLOQUI,

Rue Highfield, coin de la rue Fleet.

MONCTON, N. B.

CONSULTATION A TOUTE HEURE.

25 janvier 1904. 1A

George L. Harris

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

BUREAU : BÂTISSSE SUMNER, GRAND'RUE,

MONCTON, N. B.

10 fév. 04. 1A

La Guerre Russo-Japonaise

Le coût de la guerre

Paris, 22 février.—M. Jules Roche, économiste et statisticien français, bien connu, a eu la curiosité de rechercher ce que coûtera la guerre russo japonaise et ce que pourrait coûter une guerre européenne toujours possible, sinon probable. Voici les résultats de son travail.

M. Jules Roche tout en reconnaissant les difficultés de l'évaluation du prix de la guerre moderne, prend pour base de ses calculs les statistiques de la guerre franco prussienne de 1870-71.

En janvier 1871 le coût de la guerre était de 16 millions de francs (environ \$5,210,000.) par jour, soit \$2.75 pour chaque combattant français.

Depuis 30 ans les conditions de la guerre ont bien changé et les victoires ou les défaites coûtent beaucoup plus cher encore.

Au lieu des 600,000 hommes de l'armée de 1870, la France pourrait aujourd'hui mobiliser 2,000,000 d'hommes, l'Allemagne 2,250,000, l'Autriche, 1,300,000 et l'Italie 1,200,000.

Avec de tels effectifs, auquel il faut ajouter de 200 à 600,000 chevaux et mules pour chaque nation, on estime que le coût de la guerre serait de \$6,000,000 environ par jour en cas de conflit général.

L'entretien des troupes russes est moins onéreux que l'entretien des troupes françaises et le coût du soldat japonais en campagne est plus bas encore.

Cependant on estime que les frais de la guerre s'élèveront à \$1,500,000, par jour pour l'armée russe et à \$1,000,000 pour les troupes du Mikado. La mise de fonds de début dépassera nécessairement ces chiffres.

C'est payer bien cher la triste gloire de verser du sang et de ravager des contrées paisibles.

Le Japon aurait violé le droit de guerre

Washington, 22 février.—La Russie a

communiqué aux puissances une note accusant le Japon d'avoir violé le droit des gens. Voici les raisons qu'elle invoque.

La flotte japonaise a forcé les navires de guerre russe *Varing* et *Koreitz* de quitter Chemulpo, un port neutre, sous peine d'être attaqués. Elle a attaqué la flotte russe à Port Arthur durant les nuits du 8 et du 9, et le jour suivant avant qu'une déclaration formelle de guerre et avant que l'ambassadeur japonais à St-Petersbourg et l'ambassadeur russe à Tokio n'eussent quitté leurs postes. L'attaque a eu lieu surtout après que l'ambassadeur japonais à St-Petersbourg, est exprimé l'espoir que la rupture des relations diplomatiques durera peu.

Quatre torpilleurs Russes auraient été capturés

Londres, 23 février.—Le correspondant du "Daily Telegraph" à Nagasaki, dans une dépêche datée de 22 février, rapporte que l'escadre japonaise a capturé quatre torpilleurs russes à Port Arthur, en faisant usage des signaux russes.

Cette dépêche semble confirmer les rapports, de diverses sources, d'une nouvelle attaque de Port Arthur par les Japonais.

Les survivants du paquebot coulé par les Russes

Nagasaki, 22 février.—Le paquebot "Stolberg" venant de Vladivostock, est arrivé ici, ayant à bord vingt blancs, étrangers, cent cinquante Chinois et cinquante Japonais. Il portait aussi quarante survivants du paquebot japonais "Nakonoura" qui le 17 février, a été coulé par les croiseurs de l'escadre russe de Vladivostock. Deux hommes se sont noyés pendant le transport des Japonais du paquebot "Nakonoura" aux navires russes. Les survivants ont été bien traités et gratifiés de billets de passage.

Capturé par les Russes

Londres, 22 février.—Les propriétaires du paquebot anglais "Rosalie," parti de Cardiff, 22 novembre dernier à destination de Vladivostock, et qui a quitté Nagasaki le 18 janvier, ont été notifiés qu'il avait été capturé par les Russes à Vladivostock.

La bataille de Chemulpo

Saint-Petersbourg, 22 février.—Le "Novoe Vremya," dans ses commentaires sur le rapport de la bataille de Chemulpo, fait par M. Pavloff, le ministre russe à Séoul, déclare que l'action du Japon en cette circonstance a rayé ce pays de la liste des puissances civilisées et prédit un réveil de la solidarité européenne contre le "sauvage ennemi asiatique."

Le même journal insiste sur l'inévitabilité d'un long délai avant que de vastes opérations militaires soient possibles en raison de l'immense territoire à défendre et des rigueurs du climat.

Saint-Petersbourg, 24 février.—Une dépêche officielle de Port Arthur annonce que quatre cuirassés d'escadre et deux transports japonais ont été coulés à fonds au cours d'une nouvelle attaque contre Port Arthur. L'attaque a été repoussée.

Paris, 24 février.—Une dépêche à l'agence Havas confirme la nouvelle qu'une grande bataille navale vient d'avoir lieu à Port Arthur, au cours de laquelle quatre cuirassés et deux transports ont été coulés. La dépêche ajoute que l'attaque a été repoussée et que le "Retvizan," endommagé lors de la première attaque faite par les Japonais contre Port-Arthur, s'est couvert de gloire.

Autre indice

Che Foo, 24 février.—Le steamer "Gouverneur Jaeschi," est passé près de Port Arthur, à 3 heures, ce matin. L'équipage rapporte qu'il a entendu une vive canonnade dans la direction de cette ville. La rumeur circule ici que plusieurs vaisseaux de guerre japonais ont été endommagés dans une attaque contre Port-Arthur.

On a appris ce matin que treize vaisseaux japonais sont passés à Wei-Hai-Wei ce matin. Cette flotte se composait précédemment de 16 vaisseaux ; on sait les trois autres ?

Comme au temps des preux chevaliers

Rome, 24 février.—Don Jaime de Bourbon, fils de Don Carlos, prétendant au trône d'Espagne, ayant demandé au Tsar d'être envoyé en Extrême-Orient, est venu à Rome et a été reçu en audience privée par le Pape. Don Jaime s'est présenté devant le Souverain Pontific revêtu d'un uniforme complet de hussard, la poitrine constellée des décorations qu'il a gagnées dans la dernière guerre de Chine où il a servi sous les ordres de l'amiral Alexii. Le Pape lui a fait une réception cordiale, lui a souhaité bon succès et lui a demandé de faire tout en son pouvoir pour protéger les Catholiques en Extrême-Orient.

Sympathies françaises

Paris, 24 février.—La Russie a l'appui sympathique de la France, au sujet de sa dernière communication aux puissances, dans laquelle elle déclare le Japon coupable d'avoir violé la loi internationale par ses attaques contre les navires de guerre russes à Port Arthur et à Chemulpo, avant une déclaration de guerre.

On n'a pas l'intention dans les milieux officiels d'adopter la note russe à ce sujet, dans le but d'inciter les autres puissances à agir. On dit que rien d'effectif ne peut se faire dans ce sens, mais on attire l'attention sur l'occupation de la Corée par les troupes japonaises, en dépit de la déclaration de neutralité faite par le gouvernement coréen.

On suggère dans les milieux diplomatiques que la France, qui a été chargée de la protection des intérêts de la Russie en Corée, pourrait avec droit faire objection à l'action des japonais, mais rien n'a encore été fait dans cette direction.

A la légation coréenne ici, on a dit aujourd'hui que la Corée avait déclaré sa neutralité dès le début et qu'en conséquence, si les japonais ont occupé le territoire et se proposaient de le traverser pour se rendre en Mandchourie, la chose a été faite sans le consentement du gouvernement coréen qui d'ailleurs aurait été incapable de l'empêcher.

Les fonctionnaires de la légation ont déclaré de plus que 50,000 fusils et accessoires qui avaient été récemment ordonnés en France par la Corée, resteront à Hong Kong pour le présent pour empêcher qu'ils soient saisis par les japonais.

L'empereur de Corée détrôné par les Japonais

Paris, 24 février.—Une dépêche de Port Arthur dit que les Japonais ont détrôné l'empereur de Corée et annexé le pays.

La médiation du roi Edouard

Paris, 24 février.—On ne sait rien au ministère des affaires étrangères français concernant le rapport que l'ambassadeur russe en Grande Bretagne, serait allé à Saint-Petersbourg, avec d'importantes propositions de la part du roi Edouard dans le sens de la paix.

En ce qui concerne la Russie, on dit que cette dernière serait prête à accepter des ouvertures sur une base raisonnable, mais le Japon, croit on, ayant engagé la guerre ne voudra pas consentir.

Alexieff vice-roi nominal

St-Petersbourg, 24 février.—La nomination du vice amiral Makaroff, au poste de commandant de flotte russe en Extrême-Orient, est annoncée officiellement. Il aura le contrôle absolu des mouvements des navires russes dans les eaux d'Extrême Orient. Le général Kuropatkin, sera le commandant suprême de toutes les forces militaires. L'amiral Alexieff, comme vice roi, restera nominalelement commandant en chef, mais il n'aura pas d'autorité sur l'amiral Makaroff et le général Kuropatkin.

Chez les Acadiens des Etats-Unis.

NORTH OXFORD, MASS.—Lundi, 15 février, un bon nombre de Acadiens de North Oxford assistaient à la première séance régulière de la Société L'Assomption. Nos braves compatriotes de ce petit village ont eu le courage d'entreprendre de fonder une succursale au milieu d'eux, et leur énergie a été couronnée de succès. Vingt-et-un membres furent initiés à la première réunion. Il y a quelques Acadiens qui ne sont pas encore enrôlés, mais nous avons bon espoir de les voir bientôt se rallier à nous, de même que nos compatriotes des paroisses environnantes. L'Assomption était une société de secours mutuel est appelée, d'en douter pas, à devenir une des associations de bienfaisance les plus prospères des Etats-Unis.

20 février 1904. JACOT.

LYNN, MASS.—Le 13 février, M. et Mme Joseph LeBlanc célébraient le 50 anniversaire de leur mariage, et à cette occasion un bon nombre d'amis se réunissaient à leur résidence, 70 rue Jefferson, pour les féliciter et se réjouir avec eux. Un somptueux souper fut servi aux convives, et au cours de l'intéressante veillée, un bon nombre de jolis cadeaux en bois, comme le veut la coutume, mais tous d'une grande utilité, furent présentés à l'heureux couple. Mentionnons ici les plus importants : M. et Mme Alphonse Brun, table de salon ; M. et Mme Felix Gadois, berceuse ; Mlle Jennie LeBlanc, berceuse ; Mlle Eva Deschêné, chaise de salon ; Mlle Marie L. Blanc, jardinière ; M. et Mme Aimé Comeau, table de salon ; M. et Mme Jean LeBlanc, M. et Mme Jos. Gaudet, Mlle Léna LeBlanc, M. et Mme Chas. Melançon, M. et Mme Pépin, MM. Césimus et Ernest Léger, M. Patrice Bourque, divers objets. Les amusements ne manquaient pas ; un orchestre fournissait de fort belle musique, et plusieurs ravissantes chansons furent exécutées. Dans les entrées, on servit de la crème à la glace et des gâteaux. Ce ne fut qu'à une heure avancée que les joyeux convives s'éloignèrent en souhaitant à M. et Mme LeBlanc de longues années de bonheur et de prospérité. UN AMI

NEW BEDFORD, MASS.—Nous avons la douleur d'enregistrer la mort de Mme Philias Léger, née Delvina Thibodeau, autrefois de Grand'Digue, N. B., arrivée le mardi matin, 16 février dernier. Cette mort a plongé toute la colonie acadienne de New-Bedford dans le deuil. Mme Léger était âgée de 33 ans, 3 mois et 10 jours.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, le 18, à l'église St-Antoine, sous la direction de MM. E. R. Gravel et V. Girard. Un grand concours de parents et d'amis accompagna la défunte à sa dernière demeure, ce qui prouve que Mme Léger était tenue dans la plus haute estime ici. Les Dames de Sainte-Anne, dont la regrettée défunte faisait partie, assistaient en corps aux funérailles. Le service funéraire fut chanté par M. le curé Deslauriers. A l'orgue, le chœur a exécuté les chants funèbres de l'Eglise.

Les porteurs étaient MM. Edouard Babineau, William Pettipas, Joseph Hébert et Aimé Bastarache. Parmi les parents qui conduisaient le deuil, on remarquait M. Elphège Léger, de Fitchburg, beau frère de la défunte.

Madame Léger habitait les Etats Unis depuis treize ans. Elle laisse un époux et quatre enfants.—R. I. P.

A 129 ANS

Sophie Gab, qui serait née avant la révolution américaine, d'après ses assertions et qui est supposée être la plus vieille femme de Chicago, est décédée à Chicago à l'âge de 129 ans. Elle était née en Virginie.

Minard's Liniment guérit les rhumes etc

PACIFIQUE CANADIEN
 Du 1er Mars au 30 Avril 1904
TAUX SPECIAUX AUX COLONS
 AL'ANT A LA COLOMBIE ANGLAISE ET AUTRES POINTS DE LA COTE DU PACIFIQUE.
De MONCTON
 A VANCOUVER, B. C. VICTORIA, B. C. NEW WESTMINSTER, B. C. SEATTLE et TACOMA, Wash. PORTLAND, Oregon.
 A NELSON, B. C. TRAIL, B. C. ROSLAND, B. C. GREENWOOD, B. C. MIDWAY, B. C.
 Bas prix en proportion pour se rendre ailleurs. Nous émettons aussi des billets pour le COLORADO, IDAHO, UTAH, MONTANA et CALIFORNIE.
 Pour plus d'informations allez voir J. H. ROGERS ou écrivez à
C. B. FOSTER,
 D.P.A., C.P.R., ST-JEAN, N. B.

L'Homme Bien Habillé
 Ne fust pas seulement parce qu'il a de bons vêtements, mais aussi parce qu'il se sert d'un bon goût et d'un bon jugement dans le choix d'un habillement. Vous le voyez aller chez
S. A. POIRIER
 POUR SES Habillements, Chemises, Collets, Poignets, &c.,
 Et il sait que c'est là qu'il peut trouver le PLUS BEL ASSORTIMENT, LES DERNIERES MODES, LES BAS PRIX et de la JUSTESSE.
 UNE LIGNE COMPLETE DE Pardessus Raglan, Impermeables, Casques, Gants, Etc.
 UNE LIGNE COMPLETE DE Marchandises Seches, tous les gouts et dessins récents. Voyez les Etoffes à Robes nouvelles, à bon marché.
 UNE LIGNE COMPLETE DE Chaussures et Claques. Spécialité des Chaussures d'Enfants.
GROCERIES
 LE PLUS BEL ASSORTIMENT AUX PRIX LES PLUS RAISONNABLES.
 N'oubliez pas d'entrer au magasin bon marché
S. A. POIRIER,
 Bloc Poirier, - Grand'rue, - Shédiac

F. L. Thibodeau, Voiturier, Shédiac, N. B.,
 Manufacture voitures converties à un siège, voitures à deux sièges pour familles, voitures de travail. Peinture de première qualité; on n'emploie que les meilleurs matériaux et vernis anglais. Ferrage exécuté par un forgeron d'expérience. On exécute toutes sortes de réparages avec promptitude. Ayant plus de vingt-cinq ans d'expérience aux Etats-Unis et en cette province, nous croyons pouvoir donner les plus sûres garanties de satisfaction à ceux qui m'honoreroient de leur patronage. On prend en échange les produits de la ferme.

Pompes Funèbres.
ames Muiridge, Shédiac, N. B.
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.
 L'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition du public un joli corbillard, traîné par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerueils, etc., de toute dimension et de tout modèle. Un Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.
 Aussi toutes espèces de montures, garnitures et doublures de cercueils au plus bas prix. On peut se rendre aux chars avec le corbillard en tout temps. PRIX MODERES.

Lattes à Vendre
 Nous avons maintenant 100,000 Lattes de scies, et notre moulin, situé sur le chemin de Sackville, à trois milles du village de l'Aboujagane, continuera à scier tout l'hiver. Nous pouvons remplir les plus grosses commandes et fournir la meilleure qualité de lattes.
 Termes—Argent comptant.
Joseph L. Black & Son, Ltd.
 Sackville, N.B., 6 déc. 1903—2m

LE MONITEUR ACADIEN
 Organe des populations françaises des provinces maritimes
 Paraît le jeudi de chaque semaine
 Abonnement
 Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance
 On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année
 Annonces
 Première insertion, 10c. par ligne
 Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne
 Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables
FERD. ROBIDOUX,
 Editeur-propriétaire,
 Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN
 SHÉDIAC, 3 MARS 1904

AUX CORRESPONDANTS.—Tout écrit ou communication destinée à paraître dans le Moniteur doit être accompagné du nom de celui qui l'envoie pour en attester l'authenticité. Nous ne publions rien, pas même les mémoires, mariages ou décès, quand l'auteur néglige cette formalité essentielle. Qu'on veuille bien en prendre note et agir en conséquence.
 Pas n'est besoin d'inviter nos lecteurs à lire attentivement la lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chatham sur le blasphème, cette plaie des générations présentes, que le savant prélat stigmatise en termes si convaincants.
 C'est aujourd'hui que notre parlement provincial entre en session annuelle. En conversation avec un journaliste, l'hon. M. LaBillois a exprimé l'opinion que la session serait courte, attendu que le gouvernement n'a pas de mesure importante ou compliquée à présenter.
 Un journal américain qualifié de folie la notion que tous les enfants peuvent être élevés et instruits avec succès, sans punition corporelle. Bien des gens ont cette notion; mais les suites ne confirment pas la croyance de ses adeptes. Du temps de nos pères, l'enfant qui au ray bravé un homme fait aurait été un phénomène pour ses camarades. Aujourd'hui on ne trouve pas facilement un garçonnet poli envers les hommes faits. Tout ordre et toute loi dépendent du fait si celui qui exerce l'autorité peut affirmer et faire respecter son autorité; et tous les hommes savent, quoiqu'ils ne soient pas tous prêts à l'admettre, que les commandements ne suffisent pas tous jours.

Nommé juge
 M. John L. Carleton, C. R., avocat de St Jean, a été vendredi dernier nommé juge de la cour de comté pour les comtés de Charlotte, Carleton, Victoria et Madawaska en cette province.
 Le nouveau juge est le fils de M. Wm. Carleton, du service des douanes, et est né à St Jean le 1er octobre 1861. Il fit ses études chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, et étudia le droit au bureau de Weldon et McLean, puis à celui d'Allen et Chandler. Il fut admis à la pratique du droit en 1882. Arbitre en équite en 1886 et plus tard rapporteur de la cour suprême. S'est mêlé activement aux luttes politiques dans les intérêts du parti libéral. Candidat et défait aux élections provinciales générales en 1892. Aspira aux honneurs parlementaires à deux autres élections, mais ne fut pas mis en nomination. Jouit d'une belle réputation comme conférencier, et a écrit un drame: "Moins pêcheur que ses adversaires," qui a remporté un grand succès. Epousa en 1886 Mlle Teresa G. Sharkey, fille de M. Pierre Sharkey. Nous joignons nos humbles félicitations à celles des nombreux amis du nouveau juge, qui saura, n'en doutons pas, faire honneur à la magistrature.

Jadis et aujourd'hui
 Lorsque le parti libéral était dans l'opposition, ses orateurs, ses journaux et ses cabaleurs dénonçaient avec véhémence l'existence d'une couple de chars palais dans lesquels voyageaient parfois les ministres du temps. C'était, disaient-ils, un abus criant auquel les électeurs, surtout les fermiers, devaient mettre un terme immédiat. Les libéraux sont au pouvoir, et que voyons nous maintenant? Le nombre des chars palais à l'usage des ministres est quatre fois plus considérable, et vous n'êtes pas capable d'ouvrir un journal sans y voir que tel ou tel ministre est parti en char palais pour tel endroit, accompagné de sa famille et de tels ou tels amis. Depuis qu'il est ministre, le démocrate M. Emmerson ne fait que de voyager d'une ville à l'autre, Moncton à St Jean ou Halifax, Halifax à Ottawa, Ottawa à St-Jean, dans l'un des plus luxueux de ces chars palais dont la vue seule provoquait son courroux il y a quelques années. M. Fiel-

ding lui aussi vient de faire, avec sa famille, une tournée dans lesud des Etats Unis dans son char particulier; M. Mullock est au Mexique avec sa famille dans l'un des chars du gouvernement canadien, construit, meublé et approvisionné à même les deniers publics du Canada; et pour ne pas être en arrière de ses collègues, M. Sifton se promène également au Texas avec sa famille et quelques amis dans un des élégants wagons qu'il dénoçait naguère avec autant de verve, et avec aussi autant d'hypocrisie—que M. Emmerson, M. Fielding, etc.

Université du Collège Saint-Joseph
Fête de Saint Joseph.
 Les membres de l'Académie Saint-Jean Baptiste sont à préparer leur grand de séance annuelle pour la Saint Joseph. Presque tous les jours on les voit, sous la direction du Révérend Père Mondou, C.S.C., pratiquer leur pièce, "Raphaëlo le Pèlerin." Si l'on en juge par leur ardeur au travail, et par la réputation déjà bien établie de quelques-uns de leurs acteurs, on peut s'attendre à un grand succès et l'on peut prédire que la séance de cette année ne sera aucunement inférieure à celles des années précédentes. Le Révérend Père Cormier, C. S. C., a promis son concours pour les derniers exercices et pour la mise en scène.
 Vu que la Saint Joseph tombe un samedi, la séance aura lieu la veille, vendredi, 18 mars. Des arrangements seront faits pour avoir les mêmes commodités que l'an dernier sous le rapport des trains. Les billets seront bientôt en vente aux endroits ordinaires. Tous ceux qui ont l'intention d'assister à cette séance et de voir le Monument Lefebvre avec son admirable et incomparable système d'éclairage électrique, feront bien de prendre leurs précautions et d'acheter leurs billets d'avance: Autrement, ils ne trouveront pas de place. Ils doivent savoir que les billets sont généralement vendus d'avance, et qu'à en juger par les dernières années, il ne nous en restera pas un seul le 13 au matin. Qu'on se le dise donc, c'est pour le 13 mars!

Tout en préparant leur séance annuelle, nos jeunes académiciens trouvent en core le moyen de nous donner de temps en temps des soirées de famille. Ainsi, vers le milieu du mois, nous avions le plaisir d'assister à une joute littéraire des plus intéressantes entre MM. Alfred E. Gaudet et Nazaire Poirier. Monsieur Gaudet avait à défendre la proposition suivante: "Le jeu de Rugby, tel que joué dans les Provinces Maritimes, mérite d'être encouragé dans nos collèges." Il présenta un bon travail et sut intéresser ses auditeurs par son débit et sa manière de présenter ses arguments. Mais il avait affaire à un rude lutteur, qui amena des arguments presque irréfutables. Après une lutte animée, la palme fut accordée à Monsieur Poirier. MM. Lang et McCarthy nous fournirent deux déclamations anglaises qui furent bien goûtées.

- Le 28 février, la société bilingue Le fevre donnait aussi une séance dont voici le programme:
- 1 Morceau de musique Fanfare
 - 2 Discours anglais "Louis Pasteur" Desiré Bourbeau
 - 3 Discours français "Joseph Howe" Walter McManus
 - 4 Morceau de musique Fanfare
 - 5 Discours anglais "New Brunswick in 1818" Arthur Richard
 - 6 Discours français "Port Royal" Edgar Bourque
 - 7 Chœur "Le Billet de logement" MM. Bourbeau, Fortin, Gagnon et D. LeBlanc
 - 8 Déclamation anglaise "Exile of the Acadians" Alphée Babineau Ave Maris Stella

Le Révérend Père Supérieur félicita tous ceux qui avaient pris part à la soirée et les assura que tous s'étaient bien acquittés de leur tâche. "Sans doute, leur dit-il, quelques uns ont brillé plus que les autres, mais vous avez tous bien fait." Monsieur Bourbeau, surtout, mérite une mention spéciale. Il a surpris tout le monde par la facilité avec laquelle il mania la langue de Shakespeare. Du commencement jusqu'à la fin de son discours, il sut exciter l'attention de ses auditeurs en les intéressant et en les instruisant. Il nous fit bien voir les grands travaux de Louis Pasteur et montra le travail persévérant de ce savant, comme la raison de ses succès. Il sut faire apprécier les services rendus au monde par ce grand homme, le plus grand peut-être qu'ait produit le 19e siècle.
 Nous ne pouvons passer sous silence le chœur si bien exécuté par les quatre

artistes de la société bilingue. Ce chœur marque une innovation dans nos séances, innovation qu'il semble bien appréciée, si l'on en juge par les applaudissements de tout l'auditoire. Ces messieurs dorent répéter une partie de leur chœur afin de répondre aux appels réitérés des auditeurs. E-pérons que nous aurons encore le plaisir de les entendre, et que d'autres imiteront leur bon exemple. Il n'y a rien comme les chansons pour égayer nos soirées de famille, surtout nos bonnes veillées chansons, qui contiennent tant de sel et de gaieté.
 29 février 1904.

Les Paroissiens de Bouctouche et leur nouveau curé
 A la nouvelle que le Rév Jean Hébert venait d'être nommé Grand-Vicaire du diocèse de St-Jean, les paroissiens de Bouctouche se sont organisés pour présenter une adresse à leur nouveau curé qui compte déjà ici autant d'amis que de paroissiens. Il faut dire, à la louange du Père Hébert, qu'il est un homme systématique qui, sans faveur ni crainte, travaille à la vigne du Seigneur, selon l'esprit de l'Eglise et ensuite aide au relèvement du peuple acadien par tous les moyens légitimes. Ses Supérieurs reconnaissant en lui le serviteur fidèle et vigilant, viennent de le nommer Grand-Vicaire ainsi qu'annoncé dans le Moniteur du 18 courant. Toute l'Acadie participe à l'honneur qui vient d'être fait au curé de Bouctouche, qui saura suivre les traces de ses prédécesseurs et remplir les devoirs de sa lourde charge avec le même esprit d'ordre et de justice qui a caractérisé jusqu'aujourd'hui sa carrière de prêtre.
 Immédiatement après la messe, le Dr D. V. Landry s'avança à la balustrade y recontra le Père Hébert qui s'y était rendu pour faire le sermon et au nom de la paroisse lut l'adresse suivante:

ADRESSE
 AU TRÈS RÉVÉREND JEAN HÉBERT, Grand-Vicaire du Diocèse de St-Jean et curé de Bouctouche, N. B.
 Bien Cher et Très Révérend Monsieur,
 Il est des événements extraordinaires dans la vie d'une paroisse, comme dans celle d'une famille, qui invitent à des démonstrations spéciales, et particulières, comme marque de joie et de bonheur. Ayant appris que notre bon et vénéré curé venait d'être élevé à la position d'honneur et de responsabilité de Grand-Vicaire du diocèse de St-Jean, nous n'avons pas pu laisser passer cette occasion sans donner libre cours à nos sentiments de "legitime orgueil" qui nous animent en cette circonstance. En vous rappelant que votre prédécesseur à la cure de Bouctouche avait lui aussi occupé la même place que vous honorez aujourd'hui, nous croyons de notre devoir de remercier publiquement le Chef Ecclésiastique du Diocèse, pour qui réjaillit non seulement sur vous, mais encore sur notre paroisse et sur la nationalité à laquelle vous appartenez. Les paroissiens de Bouctouche se sentent doublement heureux d'être dirigés par des curés qui, par leur piété, leur zèle et leurs qualités administratives, méritent d'occuper les positions les plus élevées.
 Vous avez passé rapidement du palais épiscopal au vicariat du Cap-Pele pour bientôt être appelé à diriger la paroisse de St-Paul. Pendant les vingt années que vous avez passées à la descente de cette paroisse, vous avez été un sujet de satisfaction pour vos Supérieurs, d'édification pour vos paroissiens, et d'orgueil pour vos nombreux amis. Un seul mot vous vante, vous êtes élevé graduellement, au milieu de vos concitoyens, par la seule force de vos nombreuses qualités et de votre esprit d'ordre, de justice, et de dévouement.
 La belle paroisse de Saint-Paul, sous votre sage direction, est transformée d'une humble mission en un centre prospère et florissant. Les collines du vieux Haut de Bouctouche ont vu leurs broussailles et leurs forêts remplacées par de coquets établissements habités par un peuple soigné, content et prospère. La colonisation a été poussée avec vigueur et succès, au tel point que les générations futures chanteront les louanges de celui qui, semblable au Maître, est passé en faisant le bien. Vous êtes venu au milieu de nous pour continuer à peu près les mêmes œuvres: puissiez vous nous trouver aussi dociles que vos anciens paroissiens.
 Bien que quelques mois seulement se soient écoulés depuis votre arrivée au milieu de nous, nous avons déjà appris à vous admirer et à vous aimer. Quand, l'an dernier, vous fûtes commandé de changer de paroisse, le cœur à un vous suggérer de douleur à la pensée de la séparation de votre curé, vous êtes arrivé dans cette paroisse précédé d'une réputation enviable; nous n'avons pas pu nous empêcher de vous féliciter, et de vous adresser nos vives sympathies, ainsi que de vous adresser nos vives prières Dieu qui il vous conserve pendant de longues années à l'affection de vos nouveaux paroissiens.
 Nous ne pouvons terminer cette adresse sans dire un mot à l'intention de votre vénérable mère, qui coule votre vie si heureuse, si saine, si vertueuse, et qui certainement sentir son cœur maternel tressaillir de joie et d'allégresse en le voyant aujourd'hui élevé à la haute dignité de Grand-Vicaire. Elle doit bien prier le bon Dieu de le conserver pendant longtemps à ses soins et à son amour. Nous ne pouvons nous empêcher de vous adresser nos vives prières Dieu qui il vous conserve pendant de longues années à l'affection de vos nouveaux paroissiens.
 Vos PAROISSIENS,
 Bouctouche, N. B., ce 28 février 1904.
 Le Père Hébert, pris à l'improviste, répondit en termes choisis et appropriés à l'adresse qui venait de lui être présentée. Il expliqua les devoirs d'un Grand-Vicaire dans un diocèse en même temps que ses pouvoirs. Il remercia ses nouveaux paroissiens pour cette démonstration et leur dit de considérer leur paroisse comme bien importante puisque Mgr Casey avait nommé leur curé à une position aussi élevée.
 UN PAROISSIEN,
 Bouctouche, N. B., 29 février 1904.

Lettre Pastorale de Mgr Barry SUR LE BLASPHEME
 THOMAS-FRANÇOIS, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Evêque de Chatham.
 Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,
 Le premier commandement de Dieu nous oblige à l'adorer par la prière, publique et privée, surtout par nos pensées et par les affections de notre cœur. Le second nous défend de profaner son saint nom par nos paroles, non-seulement son nom, mais encore tout ce qui se rapporte à la majesté du Très-Haut. "Tu ne prendras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu" (Exo 20, 2). Malgré ce précepte concis si strictement imposé par un Dieu tout-puissant à toutes ses créatures dès le commencement, et si souvent répété dans l'écriture sainte, il n'est pas à l'heure présente de mal plus commun parmi les hommes—jeunes et vieux—que la détestable habitude de profaner le nom de Dieu par les juréments et le blasphème. Nous le trouvons dans toutes les classes, chez le riche aussi bien que chez les pauvres, les savants et les ignorants. Pas plus que l'artisan, l'homme de profession n'hésite à attirer sur soi et ses travaux, par ses mauvaises paroles, la malédiction du ciel. Comment les hommes peuvent-ils espérer que leurs œuvres prospèrent et leur rapportent en âge? "Et il aime la malédiction," dit le psalmiste, "et il sera maudit: et il n'aura point les bénédictions, et elles s'éloigneront de lui" (Ps. 108, 18).
 Dans nos rues, dans nos ateliers et dans nos fabriques, dans nos chantiers et dans les bateaux de nos rivières, même, hélas! parmi nos enfants d'école, le nom de notre Grand Dieu est continuellement profané de la manière la plus révoltante. Et encore si cette abomination n'était connue que de ceux qui sont avancés en âge! Mais hélas! il n'en est pas ainsi, car un grand nombre de nos jeunes gens et de nos petits garçons semblent incapables de prononcer une parole sans y ajouter un serment, un jurément. Et ce qui est encore plus horrible, c'est que les jeunes apprennent souvent ce vice abominable à l'exemple de parents ou de maîtres insouciant et méchants.
 C'est le devoir de toute créature et surtout de tout chrétien d'honorer et respecter le nom de son Créateur, d'aimer et glorifier le nom de son miséricordieux Sauveur. Il est non-seulement obligé de le faire lui-même, mais encore de voir à ce que tous ceux qui sont sous sa charge ne déshonorent point le nom de Dieu. Ne nous est-il pas enseigné à tous de prier ainsi: "Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié?" Elle est donc coëpable la conduite des parents, des maîtres et des patrons qui, au lieu de corriger et de donner le bon exemple à leurs enfants et à leurs subordonnés, leur apprennent, au contraire, par leurs paroles impies et leurs mauvais discours, à outrager ce nom auguste "qui est au dessus de tous les noms et au son duquel tout genou fléchit entre toutes les choses du ciel, de la terre et des entrailles de la terre" (Philippe, 2, 10). C'est notre devoir, Nos Très Chers Frères, de vous rappeler l'enormité du péché de blasphème, et les terribles conséquences qui en découlent. L'Ancien Testament nous dit en plusieurs endroits et dans les termes les plus clairs les sévères châtiements infligés à ceux qui profanaient le nom de Dieu parmi les élus d'Israël. Au livre du Lévitique, nous lisons que le blasphémateur devait être conduit au dehors du camp pour y être lapidé à mort par tout le peuple. "Et quand il eût blasphémé le nom et qu'il l'eût maudit, il fut amené devant Moïse. Et ils le mirent en prison jusqu'à ce que le Seigneur leur eût commandé d'en faire." Et le Seigneur, parlant à Moïse, lui dit: "Sortez le blasphémateur du camp, et que ceux qui l'ont entendu lui mettent la main sur la tête: et que tout le peuple le lapide. Et tu diras aux enfants d'Israël: L'homme qui maudit son Dieu portera son péché. Et que celui qui blasphème le nom de Seigneur meure: Toute la multitude le lapidera, qu'il soit de lieu ou étranger. Celui qui blasphème le nom de Dieu, qu'il meure" (Lévitique, 24, 11-16). Pouvons nous croire un moment que Dieu n'est pas aussi jaloux aujourd'hui de l'honneur dû à son nom qu'il l'était du temps des juifs? Le nom de Dieu, notre miséricordieux Rédempteur, ne mérite-t-il pas autant de respect que celui de Jéhovah? Si le blasphémateur n'est pas lapidé à mort de nos jours comme l'étaient les juifs, ce n'est pas que

son péché soit sericorde de l'ation et des sou pour la rédem grande.
 Toutefois, devons pas mence divine, nous assure blasphème qui "En vérité je seront remis même les blas root blasphem blasphemé cor ra jamais il sera coup. (St Marc, 3, 2) fait l'esclave d maudire et d roles de la sa pour son salut? Seigneur, qui voir et à part mineil, qui a ses crimes blancs comme rouges comme aussi blancs qu affirme solenn est certains est donnera pas et toujours. Est- sericordeux e une limite à sa quand il s'agit lier? Non, m le blasphemate péché qu'il r que dès lors il nite finale e perversité.
 Saint Bernar est un péché aux reprouvés Saint Esprit y bons, les démo du blasphemate re que le blasph ché grave, à dans un mou flexion. Tous gers, dit Saint de celui ci, ca sent Dieu ind blasphemé est. Très Haute blasphemate. "Ne doistu i ciel tombe sur t oses porter. Passant? La t pour l'englouti homme, tu n main d'un Die le vieil évêq carpe, qui éta Jean l'Evang esprit d'amou le point de mo être brisé, c consoul l'e grand âge et le génie de Cê phème le Chrê vèque refusa quatre vingt fait de mal; Comment pou Roi et non S.
 Le blasphem l'autorité secu ordonna qu' les lèvres du ment imposé à mit un terme yaume. D'ap pagne, les J dans l'armée étaient chassé gletterre, "le b contumiers a sibles, d'après des ou d'em châtiement cor me autorité être d'un d jurons" profa quelque sorte statuts anglai matelot ou ments profan lia d'amende dessous du d chelins; et périeur, cinq vres de la par fense, le da subéquente, (Blackstone, de la Puissa propre provi sont suffiame sévères sur le regrettable, i semblent si j ou si peu mettre en vig de vigilance chrétien pour du Seigneur strictement trats civils,

Blasphème

son péché soit moindre, mais que la miséricorde de Dieu, en vue de l'Incarnation et des souffrances de son Divin Fils pour la rédemption de l'homme, est plus grande.

Toutefois, sous ce rapport, nous ne devons pas trop présumer de la clémence divine, car notre divin Sauveur nous assure qu'il est une espèce de blasphème qui ne se pardonne point: "En vérité je vous le dis, tous les péchés seront remis aux enfants des hommes, même les blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé. Mais celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint n'en aura jamais la rémission; mais il sera coupable d'un péché éternel" (St. Marc, 3, 28-29). Le chrétien qui se fait l'esclave de l'habitude diabolique de maudire et de jurer peut il lire ces paroles de la sagesse divine sans trembler pour son salut? Notre très miséricordieux Seigneur, qui est toujours prêt à recevoir et à pardonner au plus grand criminel, qui assure au pénitent que "si ses crimes sont écarlates, ils seront blancs comme neige, et que s'ils sont rouges comme l'écarlate, ils deviendront aussi blancs que la neige" (Isaïe, 1, 18), affirme solennellement, cependant, qu'il est certains blasphèmes qu'il ne pardonnera pas et dont la noirceur restera toujours. Est-ce parce que son bras miséricordieux est raccourci et qu'il y a une limite à sa bonté et à sa compassion quand il s'agit de ce péché en particulier? Non, mais saint Augustin dit que le blasphémateur est si obstiné dans son péché qu'il refuse de se convertir, et que dès lors il vit et meurt dans l'impénitence finale et est perdu par sa propre perversité.

Saint Bernardin dit que le blasphème est un péché particulier aux démons et aux réprouvés, car, de même que le Saint-Esprit parle par la bouche des bons, les démons parlent par la bouche du blasphémateur. Saint Thomas déclare que le blasphème est toujours un péché grave, à moins qu'il ne soit proféré dans un moment de hâte et sans réflexion. Tous les autres péchés sont légers, dit Saint Jérôme, en comparaison de celui-ci, car les autres péchés offensent Dieu indirectement, tandis que le blasphème est une injure directe faite à Dieu Très-Haute-Majesté. S'adressant au blasphémateur, Saint Ephrem s'écrie: "Ne dois-tu pas craindre que le feu du ciel tombe sur ta tête et te consume, si tu oses porter atteinte au nom du Tout-Puissant? La terre ne s'ouvrira-t-elle pas pour t'engloutir? Ne te trompe point, ô homme, tu ne peux te soustraire à la main d'un Dieu tout-puissant." Quand le vieil évêque de Smyrne, Saint Polycarpe, qui était un disciple de Saint-Jean l'Évangéliste, et animé du même esprit d'amour pour son maître, fut sur le point de monter sur le bûcher pour être brûlé, du haut de son tribunal le proconsul l'exhorta à respecter son grand âge et à sauver sa vie: "Jure par le génie de César, et je te relâche; blasphème le Christ." Plein de courage, l'évêque refusa: "Je l'ai servi pendant ces quatre-vingt-six ans, et il ne m'a jamais fait de mal, mais beaucoup de bien: Comment pourrais-je blasphémer mon Roi et mon Sauveur?"

Le blasphème est souvent puni par l'autorité ecclésiastique. Saint Louis de France ordonna qu'on passât un fer rouge sur les lèvres du blasphémateur. Ce châtiement imposé à un riche citoyen de Paris mit un terme au blasphème dans le royaume. D'après les lois militaires d'Espagne, les juréments étaient défendus dans l'armée et les blasphémateurs en étaient chassés à l'instant. En Angleterre, "le blasphème ou les opprobres contumaciaux au Christ Sauveur sont passibles, d'après la loi commune, d'amendes ou d'emprisonnement, ou d'autre châtiement corporel infamant." La même autorité nous informe que, "pour être d'un degré inférieur, l'offense de jurons profanes et communs s'allie en quelque sorte au blasphème. D'après des statuts anglais plus récents, tout ouvrier, matelot ou soldat proférant des juréments profanes sera passible d'un châtiment d'amende; toute autre personne au-dessous du degré de gentilhomme, deux chelins; et toute personne de rang supérieur, cinq chelins, qui vont aux pauvres de la paroisse; pour la seconde offense, le double, et pour toute offense subséquente, le triple de la somme." (Blackstone, livre 4, page 59). Les lois de la Puissance du Canada et de notre propre province du Nouveau Brunswick sont suffisamment explicites et tout à fait sévères sur le même sujet. Il est bien regrettable, toutefois, que les autorités semblent si ignorantes de leur existence ou si peu soucieuses du devoir de les mettre en vigueur. Si l'on exerçait plus de vigilance et déployait plus de zèle chrétien pour la révérence due au nom du Seigneur, et si ces lois étaient plus strictement appliquées par nos magistrats civils, on ferait beaucoup de bien

à la société. Le nom du Sauveur serait moins profané parmi nous et les paroles abominables que nous avons la douleur d'entendre si souvent dans nos routes publiques disparaîtraient bientôt. Il est bien digne d'éloge le zèle manifesté pour faire observer convenablement le jour du Seigneur par l'abstention de toute œuvre servile, bien souvent inoffensive et indifférente en elle-même; on prend à bon droit bien des précautions pour supprimer l'intempérance et punir les infractions à la loi; comment se fait-il donc qu'une semblable et flagrante profanation du nom du Seigneur, toujours un mal intrinsèque en elle-même, soit tolérée en silence? Saint Jérôme reprenait un jour un malheureux pour ses paroles impies. On lui demanda pourquoi il avait eu la présomption d'en agir ainsi. Il répondit: "Un chien peut aboyer pour défendre son maître, comment pourrais-je garder le silence quand le Saint Nom de Dieu est blasphémé? Je mourrais, plutôt que de rester muet." "Le blasphémateur, dit Saint Jean Chrysostôme, aiguise l'épée qui lui percera le cœur." De même que l'homme qui lance des pierres aux nues ne peut faire aucun mal aux corps célestes, mais peut, si les pierres retombent sur lui, se faire du mal à lui-même, ainsi les paroles impies de l'homme ne peuvent atteindre la Divinité, mais peuvent par un juste retour retomber sur la tête de celui qui les profère.

Le plus notoire blasphémateur peut dire qu'il n'a pas l'intention d'outrager le nom de Dieu, qu'il ne jure que par habitude ou par colère. Il est difficile d'admettre que de pareilles excuses puissent atténuer beaucoup sa faute. Son défaut d'intention ou de délibération peut en quelques cas amoindrir sa faute, mais si votre voisin vous donne des noms d'opprobre d'un jour à l'autre l'en excuserez-vous s'il vous dit qu'il n'a pas l'intention de vous offenser? L'habitude n'est pas une excuse pour maudire et jurer. L'homme péche en acquérant une mauvaise habitude, et plus il y persévère, plus il devient coupable. Si une personne est dans l'habitude de dérober vos biens, vous ne lui pardonnerez pas à cause de sa mauvaise habitude, mais vous la traquerez devant le tribunal civil pour recouvrer vos biens et la faire punir. L'honneur de Dieu est son bien, et l'homme qui l'en prive devra en rendre compte devant son tribunal, où l'excuse d'une mauvaise habitude ne servira de rien. "Si un homme péche contre un autre, on pourra apaiser Dieu pour lui, mais si un homme péche contre le Seigneur, qui priera pour lui?" (Rois 1, 25). Ni la colère ni l'impatience ne sauraient mitiger l'offense. La colère est un mouvement désordonné de l'âme, et si elle n'est justifiée, comme celle du Sauveur lorsqu'il chassa les marchands du temple, elle est coupable et ne fait qu'accroître la culpabilité de celui qui péche. "La colère et la fureur sont l'une et l'autre execrables, et l'homme pécheur les conservera en lui." (Ecclésiaste, 27, 33). "Celui qui est impatient signale sa folie" (Prov. 14, 29).

On peut demander si le blasphème et les juréments sont jamais permis. Le blasphème, défini en général comme une parole ou un discours injurieux pour Dieu ou pour les personnes ou les choses immédiatement consacrées à Dieu, n'est jamais légitime, mais c'est toujours un péché. Ce péché peut aussi se commettre en pensées, comme l'enseigne le psalmiste: "L'insensé a dit dans son cœur: Tu n'y a point de Dieu" (Ps. 13, 1), et quelquefois même par un signe extérieur, comme lorsque l'apostat Julien, par mépris pour Dieu, tira sa flèche vers le ciel. "Maudire est souhaiter du mal à un autre, et ne peut être excusé comme résultat de la passion ou désir de se venger; mais en des cas bien rares et pour de graves raisons c'est quelquefois permis par l'Église comme dans le cas de Saint Pierre envers Ananias et Sophie qui s'étaient entendus pour dire une fausseté aux apôtres, "parcequ'ils n'avaient pas menti aux hommes, mais à Dieu" (Actes, 5, 4); et Saint Paul, qui livra l'incestueux Corinthien "à Satan pour la mort de sa chair, afin que son esprit soit sauvé au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ" (1 Cor. 5, 5); ou encore par une inspiration divine comme quand le prophète Elisée maudit les petits garçons qui sortaient de la ville, et par mépris pour l'homme de Dieu et sa religion, se moquaient de lui quand il se rendait à Bethel (Rois 2, 23). Cette malédiction fut suivie d'un jugement visible de Dieu contre ces petits garçons pour châtier les habitants de Bethel qui élevaient leurs enfants dans les préjugés contre la vraie religion et ses ministres. Jurer, c'est à dire prendre Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on dit ou de ce que l'on promet, est aussi légitime et permis quand, comme le dit le Catechisme, "l'honneur de Dieu, le nôtre et celui du prochain l'exigent." Mais ces serments doivent être pris aussi rarement que possible et

toujours avec les trois conditions nécessaires de vérité, de jugement et de justice: "Tu jureras: ainsi que vit le Seigneur: en vérité, en jugement et en justice" (Jérémie 4, 2). En l'absence de l'une de ces conditions, il ne faudrait pas faire le serment.

La première condition d'un serment est la vérité, c'est à dire que nous devons croire que ce que nous jurons est vrai, et notre conviction de sa vérité doit être fondée nos pas sur des conjectures, mais sur des motifs indubitables de crédibilité. Si cette condition fait défaut on commet l'horrible crime du parjure. La seconde condition est le jugement: On ne doit pas faire serment à la légère, mais après mûre délibération et calme réflexion. Il est criminel pour les acheteurs ou les vendeurs d'élever ou de baisser la valeur de leurs marchandises par un serment en l'air. La troisième et dernière condition du serment est la justice: Si cette condition est absente le serment ne lie pas. Il est mal de le faire et encore plus mal de le garder. Hérode jura qu'il accorderait à Hérodias ce qu'elle demandait en récompense du plaisir qu'elle lui faisait en dansant. Elle demanda la tête de Saint Jean Baptiste, et Hérode garda criminellement le serment illégitime qu'il avait fait—(Mat. 14, 7).

Accompagné et sauvegardé des conditions qui précèdent, le serment est légitime et devient un solennel acte religieux, comme il apparaît dans différents passages de l'Écriture. "Tu craindras le Seigneur, ton Dieu," dit Moïse, "et tu le serviras lui-même et tu jureras par son nom" (Deut. 6, 13). Saint Jean nous assure dans l'Apocalypse que les anges font parfois usage de cette forme solennelle pour attester la vérité: "Alors l'ange que j'avais vu se tenant debout sur la mer et sur la terre leva sa main au ciel et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles" (apoc. 10, 5-6). Dans son épître aux Hébreux, Saint Paul dit: "car dans les promesses qu'il fit à Abraham, Dieu n'ayant personne de plus grand par qui il pût jurer, jura par lui-même" (Heb. 6, 13); et le psalmiste déclare: "Le Seigneur a juré et il ne s'en repentira point: vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech" (Ps. 109, 4).

Bien que les serments soient ainsi légitimes et qu'ils aient été employés par Notre Seigneur et les saints, nous ne devons pas y avoir recours fréquemment et pour de futiles raisons. De même qu'il n'est pas sage de prendre des remèdes à moins que ce ne soit nécessaire, et que l'usage en est presque toujours nuisible, il en est ainsi des serments, nous devons y avoir recours rarement et seulement que pour de justes et graves raisons; autrement, au lieu d'être utiles, ils nous deviennent grandement préjudiciables. L'opinion erronée existait parmi les Juifs que la vérité seule sans jugement ou justice justifiait l'emploi des serments, et dès lors ils n'hésitaient pas à en faire usage dans les occasions les plus triviales, et à les exiger des autres de la même manière. Notre Sauveur, dans Saint Matthieu, reprouve et condamne cette opinion perverse des Juifs et enseigne qu'on ne doit jamais faire serment que lorsque quelque très grave intérêt nécessite une affirmation solennelle: "Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens: Tu ne jureras point, mais tu tiendras au Seigneur tes serments." Et moi je vous dis de ne jurer en aucune façon, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escalabau de ses pieds;... que votre langage soit: Oui, oui; non, non; car ce qui est de plus vient du mal" (S. Math., 5, 33-39).

Donc, évidemment dans certains cas et avec les précautions voulues, le serment n'est pas défendu quand il est exigé dans les cours civiles ou ecclésiastiques; néanmoins, il est clair qu'on ne doit pas s'en servir dans la conversation familière, et le catéchisme du concile de Trente impose strictement aux pasteurs le devoir d'expliquer fréquemment aux fideles ce qui est commandé et ce qui est défendu par le second commandement, et de leur faire voir que l'inclination commune de nos jours de jurer dans les choses ordinaires ou triviales est une source abondante de maux sans nombre, qu'elle est également condamnée par la loi divine et humaine: "Qu'au jugement ne s'accoutume pasta bouche; car beaucoup de chutes se font par lui; or, que le nom de Dieu ne soit pas continuellement dans ta bouche, et ne te mêle pas aux noms des saints, parce que tu ne seras pas exempt de faute en cela. L'homme qui jure souvent sera rempli d'iniquité, et la plaie ne s'écartera pas de sa maison" (Ecclésiastique, 23, 9-12).

Nous verrions avec bonheur la "Société du Saint Nom" s'établir dans nos missions, surtout dans les villes et les districts portuaires, où les jeunes gens sont plus exposés à contracter la mau-

BLOC COMEAU, - SHEDIAC

Mme D. J. Doiron, Modiste.

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle entre aujourd'hui même dans son nouveau et superbe établissement, spécialement aménagé pour son commerce, dans le bloc de brique Comeau, et que

Samedi, le 17 Octobre,

elle fera son ouverture de Modes et un étalage de

Chapeaux et Nouveautés

que rien n'a jusqu'ici égalé à Shédiac. Son assortiment comprend

Chapeaux garnis et Formes de Chapeaux,

Manteaux de Pelletterie et de Drap,

Étoffes à Robes—un choix varié,

Pelletteries, telles que Capelines, Tours de cou, &c.

S'étant procuré les services d'une modiste de renom, elle est en mesure de fournir des toilettes de première classe à ses pratiques—tandis que ses prix resteront toujours à la portée des bourses les plus humbles.

Ne manquez pas d'entrer, ne serait-ce que pour jeter un furtif coup-d'œil sur les merveilles de toilette qu'elle offre aux conditions les plus faciles.

Mme D. J. Doiron, Shédiac

NOUVEAU MAGASIN

D. J. DOIRON

Annonce respectueusement au public de Shédiac et des paroisses environnantes qu'il ouvre d'ici, le 17 octobre, dans le bloc Comeau, un

Magasin de Hardes et de Merceries pour les Messieurs,

Où l'on trouvera les meilleurs

HABILLEMENTS COMPLETS, CAPOTS, CHAPEAUX, CASQUETS, CHEMISES, COLS, CRAVATES, GANTS, MITAINS, CORPS ET CALEÇONS, BRETÈLLES, COUTURES, &c.

De tout genre, de toute qualité et à bon prix.

Je fais aussi spécialité de vêtements de petits garçons de tout âge.

Avant acheté dans les meilleures conditions possibles, sur les premiers marchés d'Amérique, je suis en mesure de donner à ceux qui m'honoreront de leur patronage la plus grande valeur pour le moins d'argent possible.

Entrez me voir avant d'acheter ailleurs; je serai toujours heureux de vous faire voir mon assortiment de marchandises.

J. DOIRON, Bloc Comeau, Shédiac

Advertisement for The Big Four Consolidated Gold Mines, Limited. Includes text: BEST BUY IN B.C., CANADA, AT 15 CENTS PER SHARE. Greatest Gold Discovery of the Age is in B.C. Capital \$625,000, of which nearly 40 per cent. is now in our Treasury. Shares fully paid and non-assessable. Please Note Price at 15 CENTS PER SHARE For One Month.

Blasphème

Blasphème

Blasphème

Blasphème

Blasphème

O. M. Melanson & Cie.

Annoncent respectueusement au public que sans exagération ils ont, cet automne, le plus gros et le plus bel assortiment qu'ils ont jamais eu de

*Hardes d'hommes et de
jeunes gens,
Merceries,
Pelleteries,
Chaussures.*

Nous n'avons pas un département de marchandises qui ne soit au complet et rempli de ce que les marchés étrangers et domestiques peuvent fournir pour de l'argent, et nous vous invitons tous à venir les voir vous-mêmes.

Nous avons des qualités et des grandeurs que vous ne trouverez pas ailleurs.

Gants et Mitaines

Un mot à ce sujet.
Ce n'est pas seulement pour remplir notre annonce, mais c'est pour vous renseigner que nous en parlons. Notre assortiment de gants et mitaines renferme tout ce qu'il y a de mieux, de plus fashionable et de plus confortable à la fois. Que ce soit pour travailler, pour vous promener, pour marcher, pour le beau temps, pour le mauvais temps — vous trouverez ici justement ce qu'il vous faut.

En fait de pelleteries, nous avons des manteaux de dames de différente forme et grandeur, des collets, des crêmes, de tous les prix à la portée du pauvre et du riche.

Nous pourrions mentionner ici bien d'autres choses, mais nous ne voulons pas vous fatiguer.

Un autre mot pour finir :
Nous avons de tout ; nos prix sont modiques, et enfin nous sollicitons le patronage du public en général.

Venez voir nos marchandises avant de faire vos emplettes : Nous vous les montrerons avec plaisir.

O. M. Melanson & Cie.

LES ABIMES

Penchons-nous un instant sur le bord des abîmes. Ne dirait-on pas que Lucifer dans sa chute a creusé ces sinistres profondeurs? Voyez les éléments qui s'y trouvent pêle mêle entassés : tout y est dans un indescriptible désordre : des rochers roulés des hauteurs gisent sur des arbres broyés par leur chute. Jamais pied d'homme vivant n'a foulé ces sombres séjours ; jamais les troupeaux ne se sont désaltérés à cette eau au bruit lugubre ; les cris étranges des chouettes réveillent de temps en temps ces tristes échos que le soleil n'a jamais visités de ses rayons. L'imagination seule essaie de visiter ces endroits maudits devant lesquels reculent les plus courageux touristes et les plus intrépides explorateurs : que dis-je ? à la vue des cadavres en lambeaux, des vêtements ensanglantés, et au bruit des sourds râlements qu'elle perçoit, elle se détourne, ne pouvant supporter l'horreur de ce spectacle.

Malgré tout cela, interrogeons quand même ces abîmes, puisque l'Esprit Saint nous dit qu'ils ont une voix, « dedit abyssus vocem suam », et nous trouverons dans leur réponse des enseignements sur le « péché, sur l'enfer, sur le cœur de l'homme et sur Dieu. »

SUR LE PÉCHÉ

1°.—Malgré l'horreur qu'inspirent les abîmes, on est tout de même curieux de s'en approcher, de les voir : on s'approche de leurs bords avec tremblement ; malheur à l'imprudent qui dépasserait les limites d'une discrète et sage curiosité ; saisi du vertige fascinateur, il serait fatalement absorbé par l'abîme béant qui s'étend sous ses pieds.

Or, ces abîmes physiques ont un pendant dans l'ordre moral. Sous l'empire d'une ambition démesurée, Lucifer désire passionnément arriver au trône de Dieu, pour mieux scruter les mystères de la divinité et obtenir un degré d'intuition et de bonheur qu'il n'a pas ; le vertige le saisit, il chancelle, il tombe, il tombe, il s'affaisse humilié et vaincu dans les abîmes de l'enfer.

Moïse crie à Pharaon : Prenez garde ! il le menace des foudres du ciel ; il exécute ses terribles menaces ; Pharaon, obstiné et endurci ferme les yeux et les oreilles aux avertissements divins ; il poursuit criminellement le peuple de Dieu, et le voilà témérairement tombé à jamais dans un abîme de la mer Rouge.

Judas est honoré de la confiance de son maître Jésus qui lui confie l'argent de ses pauvres, qui le fait asseoir à sa table et qui l'appelle son ami ; mais voilà qu'un désir criminel naît dans son cœur ; il veut être riche ; pourtant son divin maître a prêché bien souvent contre l'inanité, les abus et les dangers des richesses ; n'importe ; le disciple infidèle et cupide ne tient pas compte de ces enseignements : pour trente deniers de plus dans sa bourse, il trahira son Maître, et aussitôt le voilà tombé dans un abîme de remords et de désespoir : des hauteurs de l'apostolat il est tombé dans les profondeurs du sacrilège et du déicide.

Oh ! l'affreux abîme que celui que creuse le péché dans le cœur de l'homme ! Une fois tombé dans le précipice, il perd la lumière de la grâce, il ne fait plus partie du royaume des vivants, il est enseveli dans les ombres de la mort ; quel triste et désespérant état pour lui ! A-t-on jamais entendu dire qu'on ait retiré vivante une personne tombée dans un abîme ? Jamais ! Ah ! je ne ose pas dire que cette impossibilité existe également pour les chrétiens qui tombent dans les abîmes du péché ; car la puissance de Dieu est immense ; mais que de souffrances, que de sacrifices cette

extraction ne nécessite-t-elle pas ? N'a-t-il pas fallu les larmes, les souffrances, le sang et la mort de Jésus-Christ ? Ne faut-il pas les prières, les jeûnes et les larmes d'une mère, d'une épouse, d'une fille, d'une sœur ? Ne faut-il pas quelquefois les mérites de certaines âmes qui expient depuis de longues années dans les flammes du purgatoire ?

SUR L'ENFER

2°.—La vue de ces abîmes nous fait penser tout naturellement à un autre abîme autrement redoutable et effrayant, l'abîme de l'enfer, abîme de flamme et de cris de rage ! de blasphèmes et de désespoirs, de tortures et de haine ; l'enfer n'a pas de limites, il est sans fond ; les démons y sont entassés sur les démons, les réprouvés sur les réprouvés, les années et les siècles ont beau verser leur formidable contingent de vices, de crimes et d'iniquités, de voleurs et de voluptueux, d'hérétiques et d'excommuniés, de sacrilèges et d'apostatés, jamais l'enfer en sera comblé, « infernus et perditio nunquam implebuntur. » Ah ! c'est bien à l'enfer qu'on peut appliquer cette parole de nos Livres saints : « L'abîme appelle l'abîme. » Quand les damnés pensent avoir fini de souffrir, ils voient surgir devant eux de nouvelles souffrances, ils voient de nouveaux abîmes se creuser sous leurs pieds.

Vivons donc de manière à ne jamais tomber dans cet abîme : prions Dieu qu'il ne permette jamais que ce puits infernal s'ouvre pour nous au moment de la Mort, « ne aperiatur puteus os suum, » et que les abîmes du Tartare n'absorbent jamais nos âmes dans leurs sombres ténèbres, « ne absordent cas Tartarus, ne cadant in obscurum, » mais qu'il leur envoie l'archange saint Michel pour les transporter dans la sainte lumière du Paradis.

SUR LE CŒUR DE L'HOMME

3°.—Oui, en regardant les abîmes matérielles, on ne peut s'empêcher de penser à cet abîme moral qui s'appelle le cœur d'homme ; abîme de désirs insatiables. Les richesses, les honneurs, les plaisirs, la gloire, rien ne peut le satisfaire, et plus il en a et plus il en désire. Donnez à un homme tous les dons, toutes les aptitudes, tous les trésors du monde, il ne dira jamais : « J'en ai assez ; je suis ; je n'ai plus besoin de rien. » Non ; mais poussé par un sentiment impérieux, il vous dira : « Apportez, apportez encore, apportez toujours, affer affer. » Un désir comblé, un autre naît ; une passion satisfaite, une autre surgit ; un vide est rempli, un autre se creuse. Eh bien ! savez-vous pourquoi ce cœur est un abîme insatiable ? C'est parce qu'on le remplit de choses qui ne pourront jamais le combler ; on le remplit d'orgueil, de futilités, de vices et de péchés ; le remplit de vent ; voulez-vous le satisfaire, le contenter ? mettez-y Dieu à la place de toutes ces choses matérielles, mettez-y sa grâce, son amour, et le vide se comblera, et la faim s'apaisera, et la soif sera éteinte.

SUR DIEU

4°.—Les abîmes terrestres font enfin naître en nous la pensée des abîmes qui se trouvent en Dieu ; mais ici, les abîmes revêtent un caractère grandiose, sublime et divin qui pourrait dire les merveilles, les profondeurs, les ineffables splendeurs, renfermées dans ces abîmes multiples ? l'apôtre saint Paul qui était monté jusqu'au troisième ciel, ne trouvant aucune parole pour les exprimer, se contenta de s'écrier dans son langage bref mais éloquent : « O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei, quam incomprehensibilia sunt judicium ejus et investigabiles viae ejus ! »

Parmi les abîmes que nous constatons en Dieu, contentons-nous de parler de sa Justice et de sa Miséricorde. « Judicia ejus Abyssus multa, » nous dit le saint roi David. « Ses jugements sont des abîmes. » « Je tremble, » s'écrie ici saint Augustin, « et mon âme se trouble, ô mon Dieu, à la vue de votre jugement car vos jugements sont un abîme. »

Vivant dans cette chair souillée, au milieu des labeurs, des concupiscentes coupables, j'avais déjà senti peser sur moi une première condamnation, quand vous aviez dit à Adam pécheur : « Tu mourras, et tu ne mangeras ton pain qu'à la sueur de ton front », c'était là, ô mon Dieu, le premier abîme de votre justice ; mais l'abîme appelle l'abîme. Si les hommes ont mal vécu, voici qu'ils passent de la peine à la peine, des ténèbres aux ténèbres, des profondeurs aux profondeurs, du supplice aux supplices, des ardeurs de la concupiscence aux flammes de l'enfer. Je tremble donc, ô Seigneur, et votre voix m'effraie, parce que, à la voix de vos cataclysmes, l'abîme appelle l'abîme.

Craignons les rigueurs renfermées dans cet abîme de Justice et vengeance, et vivons de manière à ne pas les mériter. A côté de cet abîme de Justice nous trouvons en Dieu un abîme de Miséricorde ; nous serions infini si nous voulions rapporter tous les traits de la miséricorde de Dieu ; qu'il nous suffise de dire que c'est par miséricorde qu'il n'a pas voulu perdre le genre humain après la faute d'Adam, et qu'il a envoyé pour cela son fils unique sur la terre ; c'est par miséricorde qu'il a pardonné aux meurtriers indignes de ce même Fils ; c'est par miséricorde enfin qu'il accueille tous les jours les pêcheurs qui se présentent à lui, humiliés et repentants.

Eh bien ! en présence de ces deux abîmes, à l'exemple du psalmiste, disons à Dieu : « Seigneur, du fond de l'abîme de nos misères et de nos iniquités, nous soupirons, nous gémissons vers vous pour que vous daigniez nous pardonner nos fautes. »

Ne disons rien maintenant, car nous serions impuissants à dire quelque chose de convenable, de béatitude et de bonheur, de paix inénarrable et d'ineffable quiétude dans lesquels Dieu est plongé, dans lesquels les justes vivront, non pas pendant quelques années, non pas pendant plusieurs milliards de siècles, mais durant toute l'Eternité : dans notre impuissance contentons-nous de demeurer dans l'admiration et l'extase et de répéter avec saint Paul : « O Altitudo !!! »

Incident Historique

L'Angleterre n'est pas du tout contente de l'Allemagne. Au banquet du centenaire des régiments de Hanovre, Guillaume II a dit textuellement :

« Je désire que chacun de vous fasse comme moi et jette un regard en arrière sur le passé, et rende un juste tribut à la légion allemande, en souvenir de ses hauts faits incomparables, quand, à Waterloo, avec Blucher et les Prussiens, elle sauva l'armée anglaise de la défaite. »

Le lion britannique, à ce propos, a rugi. Le « Globe » nie que les Prussiens aient sauvé les Anglais ; la « Saint-James Gazette » crie à l'injustice ; la « Pall Mall Gazette » très aigre, déclare : C'est la ténacité des Anglais qui a sauvé l'armée anglaise, non les Allemands.

En la question, les Français sont impartiaux. Qu'ils aient été vaincus par Blucher ou par Wellington, ils le furent et voilà le pire. Mais de voir leurs adversaires se disputer la gloire de la réussite, c'est assez dire que la victoire fut longtemps incertaine, en sorte que, dans cette querelle historique, nous n'avons qu'honneur à retirer.

L'événement, en Allemagne, se célèbre à la fois le 18 juin, l'anniversaire du combat, et le 15 décembre, date anniversaire de la naissance de Blucher. Ce jour-là l'empereur Guillaume va déposer lui-même une couronne sur la tombe de celui qu'il est dans la tradition allemande de nommer le « vainqueur de Waterloo ». Guillaume II a sacrifié, encore cette fois, à une très ancienne coutume, que la solennité d'un centenaire soulignait, et l'on ne s'explique pas comment les Anglais, qui devraient être habitués à ces démonstrations, se sont montrés aujourd'hui si chatouilleux.

En réalité, la bataille eut deux phases et deux vainqueurs : les Anglais, dans la première ; les Prussiens dans la seconde. Lorsque Blucher entra en scène, en la nuit du 17, il s'agissait moins de fixer la victoire que d'écraser sans remission et sans générosité le vaincu. L'armée anglaise, à bout de forces, laissa ce soin à Blucher, dont les troupes étaient fraîches. Ayant fait ordonner la halte des siens, Wellington, qui s'en était remis à ses alliés, s'en alla dormir ; à 5 h. du matin, il se levait et rédigeait un bulletin, adressé au régiment d'Angleterre : c'est l'une des pièces importantes du procès qui se plaide depuis quelques jours.

« Je dois rendre justice au maréchal Blucher et à l'armée prussienne en attribuant l'heureux résultat de cette terrible journée au secours qu'ils m'ont donné à propos et avec la plus grande cordialité. »

« Le mouvement du général Bulow sur les flancs de l'ennemi a été décisif ; et si je ne m'étais pas trouvé moi-même en position de faire l'attaque qui a décidé de l'affaire, il aurait forcé les Français à se retirer, si leurs attaques n'avaient pas réussi, et les aurait au moins empêché d'en tirer aucun fruit si elles avaient eu du succès. »

« Les attaques des Français furent sans cesse répétées jusqu'à 7 h. du soir ; à ce moment ils firent un effort désespéré avec leur cavalerie et leur infanterie soutenues par le feu de l'artillerie pour forcer la gauche de notre centre, près la ferme de la Haye-Sainte. Après un combat obstiné, ils furent défaits : ayant remarqué que leurs troupes se retiraient dans une grande confusion et que le corps de Bulow avait commencé à marcher par Frichefont sur Plancenois et la Belle-Alliance, dès que je pus apercevoir le feu de ses canons et que Blucher eut joint en personne, avec un corps de son armée, la gauche de notre ligne par Ohan, je me décidai à aller attaquer l'ennemi, et je fis avancer toute la ligne d'infanterie soutenue par la cavalerie et l'artillerie. L'attaque réussit complètement sur tous les points l'ennemi fut chassé de sa position et se retira dans la plus grande confusion laissant derrière lui ses canons et ses munitions. Je continuai à le poursuivre jusqu'à la chute du jour, et ne cessai qu'en raison de la fatigue de mes troupes et l'assurance de Blucher qu'il le poursuivrait toute la nuit. »

Ce que fut cette poursuite de Blucher ? Une action qui tenait plus du brigandage que de la guerre. Ce fut le massacre de fuyards et de blessés, d'habitants inoffensifs brûlés vifs, de soldats exténués par dix heures de combat, à jeun, sous la pluie.

« Les Prussiens crachaient au visage des morts et des blessés, nous dit M. Jarral un historien très sagace. Mon grand-père Janot fendit d'un coup de sabre un Brunswickois qui l'avait saisi par l'épaule et le mordait de rage. Quatre Prussiens tuaient de sang-froid le général Compans, après lui avoir arraché ses armes et l'avoir dépouillé de son habit. Le général, acculé contre un mur, s'était rendu à un officier de Poméranie, ce dernier eut la lâcheté de lui pas-

VENTE

75 RE
prix \$4,50 e
C'est un
durera.

Nous a
LEMENTS
Si vous
voilà votre c

Coin des Ru

ser son sabre
et de le cloquer
Thurot, des
dit à mon gra
ton pistolet.
se brûler la c
tomber entre
cités. Ving
tous grades i

« Et partout
que rue de G
ruelles devinr
tes mares de
davres et de d
qui furent pr
pillage de nos
suspendit mo
rie. »

Blucher, loi
de ses troupe
qu'elles ne
sorte d'ivresse
développent d
ta dans sa pro
moins, l'ava
de chacun :

« Le desti
quand vous a
de la forêt, q
regards de l'e
ses derrières
cette fermeté
vous-mêmes,
dats aguerris
revers essuyé
vant. Alors,
dre, vous ave
gnes ébraalés
arrêter sur la
L'ennemi de
tourné contr
mais la votre
ses rangs,
jeté dans ses
puis la despe
route complè

A travers l
clamation, on
l'Allemagne
ce qui est vra
une œuvre se
te d'un enne

Les Ang
qu'ils soient
pas toujours
va sur le
minute décis
historien belg
me de Wate
instructif pas
du grand c
Wolseley :

of Napoleon.

Après le s
les Anglais
question de
sur le Rhin
« S'il en a
Wolseley (p
pas même e
terloo, Wel
battu sans l
il aurait batt
te, abandon
sort, et la ca
tir à un c
Napoléon ;
pe fut sau
Blucher. ...

Et plus lo
« Personne

Take
Seven M

VENTE DE REEFERS

75 REEFERS d'Hommes et de Jeunes Garçons, ancien prix \$4.50 et \$5.50, marqués au rabais à \$2.50, \$3.00 et \$4.00. C'est une véritable mine pour les acheteurs tant que ça durera.

Nous avons fait un gros rabais sur un gros lot d'HABILLEMENTS d'hommes en Tweed et en Serge.

Si vous voulez de bonnes Hardes durables et serviables, voilà votre chance.

W. D. MARTIN,

Coin des Rues Main et Lutz. MONCTON, N. B.

ser son sabre au travers du corps et de le clouer à terre. Le colonel Thurot, des cuirassiers, Milhaud, dit à mon grand-père : "Prête-moi ton pistolet." L'ayant fait, il le vit se brûler la cervelle pour ne point tomber entre les mains de ces forcenés. Vingt autres officiers de tous grades imitèrent cet exemple. "Et partout, ce fut ainsi. L'unique rue de Genappe, ainsi que les ruelles devinrent bien vite de vastes thares de sang, remplis de cadavres et de débris humains. Ceux qui furent préservés le furent au pillage de nos bagages. Cette proie suspendit momentanément la tuerie."

Blucher, loin de blâmer les excès de ses troupes, sans excuse, puis- qu'elles ne subissaient pas cette sorte d'ivresse et de frénésie qui se développent dans la lutte, les exalta dans sa proclamation, qui a, du moins, l'avantage d'établir le rôle de chacun :

"Le destin balançait encore, quand vous avez apparu au sortir de la forêt, qui vous dérobait aux regards de l'ennemi, pour attaquer ses derrières avec ce sang-froid, cette fermeté, cette confiance en vous-mêmes, caractérisant des soldats aguerris, décidés à venger les revers essayés deux jours auparavant. Alors, rapides comme la foudre, vous avez pénétrés dans les lignes ébranlées. Rien n'a pu vous arrêter sur le chemin de la victoire. L'ennemi dans son désespoir, a tourné contre vous son artillerie ; mais la votre a vomi la mort dans ses rangs, et vos projectiles ont jeté dans ses bataillons le désordre puis la dispersion, et enfin une déroute complète."

A travers l'emphase de cette proclamation, on démêle très bien que l'Allemagne fut l'arbitre du destin, ce qui est vrai, mais qu'il le fut par une œuvre secondaire : la poursuite d'un ennemi démoralisé.

Les Anglais, si enthousiastes qu'ils soient de Wellington, n'ont pas toujours nié que Blucher arriva sur le champ de bataille à la minute décisive. Boghaert-Vaché, historien belge, très au fait du drame de Waterloo, nous signale un instructif passage dans un ouvrage du grand écrivain anglais, lord Wolseley : "The decline and fall of Napoleon."

Après le succès de Napoléon sur les Anglais à Ligny, il avait été question de la retraite de Blucher sur le Rhin :

"S'il en avait été ainsi, dit lord Wolseley (page 104), il n'y eût pas même eu de bataille de Waterloo, Wellington ne s'y fût pas battu sans l'appui des Prussiens ; il aurait battu en retraite sur la côte, abandonnant Bruxelles à son sort, et la campagne eût pu aboutir à un éclatant triomphe pour Napoléon : de ce malheur, l'Europe fût sauvée par l'héroïsme de Blucher..."

Et plus loin, page 182 : "Personne n'est plus fier que moi du magnifique courage et de l'endurance des Anglais à Waterloo. Mais, après avoir fait la plus large part possible à ce courage et à cette endurance, l'historien honnête doit admettre que ce fut la splendide audace du mouvement du loyal Blucher, près Saint-Lambert, et sur la droite française, qui décida de la défaite de l'armée de Napoléon."

C'est ce qu'a dit Guillaume II, d'un ton cru et rogue ; c'est ce que l'Allemagne répète tous les ans à l'anniversaire de son héros. La victoire de Waterloo pour les Allemands : c'est Blucher. Sans doute, Blucher n'a pas désarmé lui-même Napoléon ; mais c'est entre ses mains qu'est tombée l'épée de César. Il l'a remise à Wellington. Tous les 15 décembre, l'Allemagne la lui reprend, dans un discours belliqueux, dont l'Angleterre, d'ordinaire, ne s'aperçoit point. Mais, en ce moment, elle n'est pas d'humeur à laisser les Allemands tout dire : c'est peut-être la seule moralité qu'on puisse tirer de cette médiocre querelle.

(«L'Eclair», de Paris.)

L'HOMME D'ACTION.

Qu'est-ce qu'un homme d'action. Ce n'est pas seulement celui qui agit dans l'espace, mais celui qui possède une vie intérieure si intense qu'il arrive nécessairement que cette vie ne peut plus être contenue en lui-même, déborde, et qu'il convie les autres à vivre de cette même vie.

Dès lors, quelle que soit la sphère d'activité intellectuelle ou autre à laquelle on soit consacré, on peut être de ces vivants qui sement la vie.

Le grand obstacle à cela est l'orgueil, l'égoïsme qui rend incapable de prendre contact avec autrui, de sympathies avec lui.

Il faut, pour que les hommes se prêtent à notre action, qu'ils sentent bien que nos passions égoïstes, si elles ne sont pas supprimées, ne sont pas moins tellement amorties qu'elles ne nous mettent pas en demeure de sacrifier une âme ou une bonne volonté à un sentiment d'orgueil, à un intérêt, à une faiblesse quelconque. Par suite, pour être homme d'action et créer en nous cette vie intérieure indispensable il faut commencer par se libérer, c'est-à-dire par se renoncer.

Oui, se renoncer, et non seulement dans sa chair mais encore dans son cœur et jusque dans son esprit ! Il faut être allé jusque là pour rendre ses pensées communicables aux autres pour leur enlever ce que l'égoïsme y ajoute parfois de paradoxal, pour les défendre, non avec vigueur ou entêtement, mais avec la charité de celui qui défend non sa vérité mais la vérité.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

Une Invention Infernale

Un jour il y avait grand conseil des ministres... au fin fond des enfers.

Lucifer lui-même présidait.

Après avoir bu un grand verre d'acide sulfurique et fait une grimace tellement laide que tout son entourage eut un frisson d'horreur, il s'exprima à peu près en ces termes :

— Mes amis, nos affaires marchent mal. Les prédicateurs catholiques nous arrachent chaque jour un grand nombre d'âmes. Nous avons bien pour nous les écrivains libres penseurs, les maisons de jeu, les lieux de débauche, l'orgueil et les autres péchés capitaux, mais, malgré tout cela, je vois chaque jour beaucoup trop d'âmes qui entrent au paradis. Il faut que cela change !

Alors les princes des ténèbres parlèrent à tour de rôle. Chacun indiquait un moyen de relever le commerce infernal, mais le mécontentement du maître ne cessait de croître, lorsque tout à coup Asmodée, le diable boiteux, qui revenait d'un voyage à travers le continent européen, s'écria d'un air triomphant :

— Eureka ! j'ai trouvé le moyen de doubler, de tripler en quelques jours le chiffre de nos affaires !

— Parle vite, hurlèrent tous les démons.

— La chose est facile... Je vois, d'ici, là-haut sur la terre, un chimiste courbé sur ses alambics. Il cherche à composer une boisson enivrante, cent fois plus forte et plus méchante que la bière ou le vin ; glissons parmi les matières qu'il essaie de distiller un de nos plus méchants esprits et avant un an d'ici, la moitié des humains nous appartiendront corps et âme.

De bruyants applaudissements accueillirent ces paroles. La proposition, mise aux votes, fut adoptée à l'unanimité.

Et le lendemain, le chimiste ivre-mort, offrit à ses amis un petit coup de brandy.

Depuis lors les moralistes appellent cette boisson—l'eau de feu des sauvages—le diable en bouteille et, ma foi, ils n'ont pas tout à fait tort.

Je n'écris pas pour les savants. Ceux-là n'ignorent pas plus que moi à quoi s'en tenir à propos de l'abus des boissons alcooliques. Je n'aurai pas recours, pour combattre cet abus, aux digressions scientifiques : des faits, rien que des faits.

Je fus appelé un jour à donner mes soins à un malade d'une localité voisine. Je connaissais cet homme depuis longtemps pour l'avoir rencontré dans les chantiers, où sa force herculéenne lui permettait d'abattre double besogne. Je l'avais aussi vu quelquefois, en passant, sur une terre qu'il avait achetée de ses épargnes. J'avais plaisir à causer avec lui, lorsqu'il arrêta son attelage pour laisser souffler ses bœufs qui paraissaient petits, malgré leur belle taille, à côté de ce géant aux membres souples et à la figure toujours souriante.

Quel bel homme ça faisait ! Quand il labourait ses champs, il avait l'air de s'amuser, de se promener dans le sillon fumant que traçait le fer toujours luisant de sa charrue.

A vrai dire, les plus rudes travaux n'étaient qu'un jeu pour lui, car bâti comme il l'était, il ne devait pas connaître la fatigue.

EFFETS D'HIVER A GRAND RABAIS

Afin de tout écouler avant l'inventaire.

Barguines sur Capots et Casques de fourrure, Barguines sur Pardessus et sur Habillements d'hiver, Barguines sur Corps et Caleçons, Barguines sur Casques, Gants et Mitaines. Nous finissons l'inventaire le 1er février. Hâtez-vous de profiter du rabais avant cette date.

H. C. COLE & CIE.,
Hardes, Chapeaux et Merceries, - BLOC PALMER, - MONCTON

Depuis une couple d'années je l'avais perdu de vue. Quand j'arrivai à son chevet, je le reconnus à peine. Il avait l'air d'un vieillard, non d'un vieillard qui arrive sain et bien portant à la fin d'une carrière laborieuse et bénie, mais d'un homme usé, décrépité, d'un corps ruiné que l'esprit, je dirais presque l'âme, a quitté depuis longtemps.

Pauvre Grégoire ! Il parut honteux quand je lui pris la main. Cependant on ne doit pas rougir d'une maladie qui tombe parfois sur nous comme la grêle sur un champ d'avoine et nous abat sans nous crier gare. La ménagère me semblait aussi malade que son mari ; je l'eus à peine regardée qu'elle se détournait pour me cacher deux grosses larmes qui coulaient lentement sur ses joues flétries. Autour d'elle se tenaient des enfants déguenillés, mal lavés, pas peignés, mais qui paraissaient sains et vigoureux malgré leur crasse, sauf le dernier, un bébé pâlot que la tombe attendait. Le ménage était en désordre et tout annonçait la douleur et la misère dans cette demeure rustique où j'avais vu régner autrefois la joie et l'abondance.

J'eus bientôt la clef de cette triste énigme.

Grégoire buvait, ou plutôt il avait bu, car en ce moment il n'avait plus la force de donner l'accolade à la bouteille maudite qui avait détruit sa santé, ruiné sa constitution robuste, brisé ses membres d'acier, tué son intelligence, cette étincelle divine que la Providence lui avait donnée si puissante ; le bon sens de ce cultivateur modeste et peu lettré m'avait bien surpris... autrefois. Mais maintenant !

Je ne pouvais rien pour lui. A un moment donné, les secours de l'art sont impuissants à combattre les terribles ravages de l'alcoolisme. Je pus tout au plus calmer quelque peu ses douleurs, diminuer l'intensité du feu qui brûlait sa poitrine, l'empêcher—qu'on me permette l'expression—de crever comme une bête dans les spasmes dégoûtants du delirium tremens !

Je passai la nuit au chevet de cette malheureuse victime des boissons spiritueuses. Il se confessa et mourut repentant, laissant après lui une veuve et de pauvres petits enfants que sa déplorable passion avait plongés dans la plus affreuse misère.

Tous les buveurs ne meurent pas ainsi, mais tous abrègent leur vie et beaucoup détruisent leurs plus belles facultés intellectuelles.

Consultez à ce propos les médecins et les aumôniers des prisons et des asiles ; ils vous diront que je n'exagère pas.

JEAN DES ERABLES.

Les abonnés du Moniteur Acadien, qui sont en retard dans le paiement de leur abonnement, sont instamment requis de nous en faire remise d'ici au 15 mars absolument et sans faute.

Au 15 mars les noms des retardataires seront retranchés sans exception aucune de nos listes et un homme de loi sera chargé de recouvrer les redevances sans autre avis.

THE MUTUAL LIFE

Insurance Company of New-York.

Richard A. McCurdy, Président.

LES GRANDES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DU MONDE SONT :

Banque d'Angleterre, \$86,047,935
Banque de France, 35,000,000
Banque d'Allemagne, 25,000,000
Banque de Russie, 25,714,000

Total, \$176,822,855

LES FONDS DE LA MUTUAL LIFE DÉPASSENT \$382,000,000

En soixante ans, cette compagnie a administré avec succès plus de \$600,000,000 de fonds syndiqués. Des lors, quand une pareille institution émet des bons il faut concéder qu'en fait de sécurité ils se rangent aisément à l'égal des bons municipaux de premier rang et même à l'égal des bons du gouvernement.

Jacob A. Johnson, J. V. Bourque, Agts. HALIFAX, N. E. SHÉDIAC, N. B. 20 sept. 1903.

SAVEZ-VOUS ?

Que c'est très nécessaire que vous ayez quelque chose de première qualité quand il s'agit de remèdes ou drogues.

NOUS VERRONS

A la qualité de vos remèdes, à des prix raisonnables, si vous nous honorez de votre clientèle.

Les Prescriptions

De votre médecin recevront en tout temps notre meilleure attention.

LES COMMANDES

Par la poste seront exécutées promptement.

Acadia Drug Co.,

184 Grand'rue, Moncton.

CARRIOLES

— DE LA —

McLaughlan

Carriage Co.

BELLES CARRIOLES, bien finies, fortes et légères.

ROBES DE CARRIOLES à prix très réduits.

Un joli lot de HARNAIS.

Le tout à prix bien modique et avec des facilités de paiement.

Grains, patates, viandes, etc., pris en échange.

Emile PATUREL,

Shédac.

2 décembre 1903. 216 m

Le Petit Livre d'Or

Du Cultivateur et du Colon

Traite les maladies du CHEVAL, de la VACHE, du MOUTON, de PORC, des VOLAILLES et du CHIEN.

Prix, 50 cts. Nous n'acceptons pas d'échantillons. S'adresser à

La Pharmacie Vétérinaire du Docteur Grignon, Ste-Adèle, Co. Terrebonne, P. Q.

9 nov. 3 m

ZOEL M. LEGER,

Opticien et Bijoutier, Moncton.

Notre M. A. H. Melanson ayant fait un cours spécial complet d'optique, est en mesure de donner la plus entière satisfaction à ceux qui ont besoin de lunettes appropriées à leurs yeux.

1er sept. 1903.—14

n Allemagne, se 18 juin, l'anni- et le 15 décem- saire de la nais- Ce jour-là l'em- va déposer lui- ne sur la tombe aus la tradition mmer le "vain- o". Guillaume e cette fois, à une tume, que la so- naire soulignait, e pas comment raient être habi- trations, se sont ui si chatouil-

bataille eut deux vainqueurs : les première : les seconde. Lors- en scène, en la issait moins de e d'écraser sans énérosité le vain- aise, à bout de soin à Blucher, étaient fraîches. ner la halte des , qui s'en était s'en alla dormir ; se levait et ré- adressé au ré- ; c'est l'une des du procès qui quelques jours- justice au maré- rmée prussienne ureux résultat de née au secours é à propos et e cordialité.

du général Bulow ennemi a été dé- étais pas trouvé sition de faire idé de l'affaire, Français à se aques n'avaient rtrait au moins aucun fruit si succès.

es des Français répétées jusqu'à moment ils firent avec leur cava- terie soutenues llerie pour forcer e centre, près la e-Sainte. Après ils furent défaits : e leurs troupes ne grande confu- de Bulow avait per par Friche- gois et la Belle- e puis apercevoir ons et que Blu- personne, avec mée, la gauche ar Ohan, je me aquer l'ennemi, toute la ligne ue par la cava- L'attaque réus- ur tous les points e de sa position la plus grande derrière lui ses tions, Je conti- e jusqu'à la chû- essaï qu'en raison s troupes et l'as- er qu'il le pour- it."

tte poursuite de ction qui tenait e que de la guer- sacre de fuyards abitants inoffen- soldats exténués combats à jeun, crachaient au et des blessés, al un historien grand-père Ja- oup de sabre un l'avait saisi par tit de rage. Qu- ant de sang-froid ans, après lui armes et l'avoir abit. Le géné- un mur, s'était de Pomeranie, chet de lui pas-

To Cure a Cold in One Day Cures Grip in Two Days.
Take Laxative Bromo Quinine Tablets. on every box. 25c.
Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature, *E. M. Brown*



Hotel LeBlanc,

RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

HOTEL RIVERSIDE, DUKESTREET, MONCTON, N. B.

Avantageusement situé tout près de la Rivière Petitcodiac et du bureau de poste. Bonnes chambres, bons lits, bonne table, service attentif et prix modique. Bonne écurie pour les chevaux.

AZADE LANDRY, Prop.

Hotel Terrace, Tout près de la station du chemin de fer Shédiac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Bonne grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyagours, venez à la Terrace.

Philippe F. Melanson,
Shédiac, 9 nov. 96—ac Propriétaire.

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop.,
Bouctouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyagours tout le confort désirable. Bonnes chambres, bonne table, service attentif et prix modiques. Bonne grande écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Hotel LeBlanc

Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyagours tout le confort désirable. Bonnes chambres, bonne table, service attentif et prix modiques. Bonne grande écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Eustache C. LeBlanc,
Moncton, 21 oct. 1902. Propriétaire.

SEASIDE HOTEL

CLOVIS CHASE, PROPRIÉTAIRE
BOUCTOUCHE, - - - N. B.

Situé tout près du bureau de poste, cet hôtel vient d'être remodelé et meublé à neuf. Bonne table et bonnes chambres. Grande de premier choix pour les chevaux. Une grande salle d'attente à la disposition des commis-voyagours. Prix modiques. 7 déc 03—ac

Hotel Union,

Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table, bons lits. On ne ménage rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, «box stalls» pour les chevaux. Salon de barbiér dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, - Propriétaire
Richibouctou, 22 décembre 1903. ac

JACOB H. HEBERT,

ENCANTEUR POUR LES COMITÉS DE
KENT ET DE WESTMORLAND,
SHEDIAC, N. B.

Tout lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront se voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.
Shédiac, 14 février 1900.

D. H. LEGER,

ENCANTEUR POUR LE COMITÉ DE KENT
GRAND-DIQUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une prompte attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside.
8 mars 1900—12

Havill's Lung Healer

(Remède Havill pour les Poumons)

Le Grand Remède pour la Grippe des Poumons
En vente chez P. R. GOGAIN, à COBURN, et chez E. J. SMITH et O. POIRIER, à SHEDIAC.
23 sept. 1903. 12

Feu M. Gilbert Mireault, C. R.

Les journaux de Montréal d'aujourd'hui m'apprennent la triste nouvelle de la mort soudaine de M. Gilbert Mireault, C. R., arrivée à Westmount, le mardi gras après midi, 16 courant.

M. Mireault a succombé à la pneumonie contractée à la suite d'un refroidissement.

Le regretté défunt que j'ai eu l'honneur et le plaisir de connaître à Montréal, au mois de juin dernier, est né à St Jacques de l'Acadie, comté de Montcalm, le 11 avril 1837. Il aurait donc eu ses 67 ans révolus le 11 avril prochain.

C'était un Acadien pur sang de père et de mère, et il s'en enorgueillissait. Sa femme, m'a-t-il dit, est Canadienne. Elle lui survit avec un fils.

Voici des notes qu'il m'a passées sur sa famille. Je cite textuellement :

"Pierre Mireault, mon bisaïeul, était marié à Nanne Robichaud. Ils étaient nés et se sont mariés à l'Acadie. Ils ont eu cinq enfants, dont deux garçons : Jean et Joseph, et trois filles : Marie, Anne, épouse de Jean Jeanson, Marie Anne, épouse de Joseph Dupuis, et Marie, épouse de Germain Landry.

"Joseph Mireault, mon grand-père, est né à Boston, vers 1763; il est venu, à l'âge de quatre ans à L'Assomption où il a été baptisé en 1767; il s'est marié à St-Jacques en l'autonne de 1788, à Marguerite Gaudet, fille de Bonaventure Gaudet et de Marie Bourgeois.

"Marguerite Gaudet, ma grand-mère paternelle est décédée à St-Jacques à l'âge de 61 ans en 1832. Elle est morte du choléra morbus.

"Jos. Mireault, mon grand-père paternel, est décédé le 22 septembre 1850, à l'âge de 87 ans.

"Ils ont laissé :

1. Marguerite, épouse de Charles Martin.

2. Jos. marié à Angélique Puyette,

3. E.ther, épouse de Alexis Richard,

4. Ismae, marié à Emilie Bourgeois,

5. Félicité, épouse de Joseph Foniai-ne.

6. Bonaventure, marié à Monique Melançon,

7. Jérôme, marié à Marie Anne Melançon,

8. Flavie ou Domithilde, épouse de Jules Melançon,

9. Pierre, marié en premières noces à Sophie Melançon et en secondes à....

10. Stanislas, marié à Mathilde Melançon.

11. Julie, épouse de Narcisse Desmarais.

"Jérôme Mireault et Marie Anne Melançon, mariés le 5 août 1828, ont eu huit enfants encore vivants :

1. Elie, né le 29 mai 1829.

2. Moïse, né le 18 février 1831.

3. GILBERT, né le 11 avril 1837.

4. Adélaidé, née le 9 oct. 1840.

5. Mélina, née le 13 avril 1842.

6. Elodie, née le 12 déc. 1846.

7. Joseph, né 27 déc. 1848.

8. Camille, né le 26 déc. 1851.

"Pierre Mireault est décédé 14 ans à Boston; ensuite 12 à L'Assomption. Il est décédé à St-Jacques en 1794 et sa femme est morte vers 1812.

"Il était venu avec quatre frères : François Louis, Charles et Jean, et deux cousins : Ladéline (sic) et Isaac Mireault (le rouge).

M. Mireault m'a dit avoir écrit ces notes quelque temps avant la mort de son père, qui les lui a fournies en partie. La date n'est pas donnée.

M. Mireault les a sorties, en ma présence, de son coffre fort, pour me les remettre, dans la dernière quinzaine du mois de juin dernier, à son bureau, sur la rue Notre-Dame, où j'ai été, plusieurs fois, fumer la pipe avec lui.

Il aimait beaucoup causer de l'Acadie où il compte un si grand nombre de parents dans les comtés de Digby et de Yarmouth.

Il gardait un doux souvenir de son voyage à la baie Ste-Marie, lors du troisième congrès national, tenu à la Pointe-de-l'Église à la mi-août 1890.

Abonné au *Moniteur*, depuis 1887, il était au courant de ce qui se passe au pays de ses ancêtres.

C'était un aimable causeur et le type

du vrai gentilhomme.

Sa mort m'afflige profondément. Bonaventure Gaudet, son bisaïeul, et Pierre Gaudet, mon trisaïeul, sont frères, ainsi que Charles Gaudet de St-Jacques de l'Acadie, et Joseph et René Gaudet, de la baie Ste Marie. Dans un prochain numéro je donnerai au complet son arbre généalogique.

Mireault et Amirault sont la même famille. PLACIDE GAUDET
Ottawa, le 17 février 1904.

La Guerre Russo-Japonaise

Vladivostok est-il bloqué ?

Londres, 29 février.—Vladivostok est bloqué par la flotte japonaise depuis jeudi, d'après une dépêche d'Hakodate au "Daily Mail." On a rapporté qu'il y avait des frégates japonaises dans le voisinage de Vladivostok, mais ce rapport d'un blocus, considéré comme probable, n'a pas encore été confirmé par d'autres sources.

Expulés

Un Américain et deux Anglais ont été chassés de Port Arthur sans avoir le droit d'emporter ce qui leur appartenait. On déclare qu'ils furent expulsés à cause de leurs relations avec des correspondants de journaux.

Port Arthur bloqué

Yin Kow, 28 février.—Le premier d'un témoin oculaire de l'engagement à Port Arthur, a bonne heure mercredi dernier, vient d'être reçu. Il dit qu'un charbonnier japonais sombra et qu'un échoua près du "Retvizan," et dix neuf japonais mis en civiliens s'enfuirent vers le rivage, où ils furent faits prisonniers.

"L'Askold" et le "Bayan" s'approchèrent de la flotte japonaise et puis se retirèrent pour provoquer l'ennemi à un engagement; ce fut inutile. Deux obus ont causé des dommages à la ville.

Le "Retvizan" sert de navire auxiliaire, mais les ingénieurs étrangers qui y ont travaillé ont abandonné l'espoir de le mettre à flot.

On est obligé, pour garder le "Czaevitch" à flot de pomper constamment. Le "Novik" a été réparé et le "Pallada" a été mis en cale sèche.

Les Japonais ont répété les attaques dans le cours de la semaine dernière. Les troupes ont montré beaucoup d'activité, surtout le contingent naval fermement par les équipages des frégates désemparées.

Un combat héroïque

St Pétersbourg, 28 février.—Un correspondant russe de la Presse Associée à Port-Arthur a envoyé une dépêche, hier, et dans laquelle il décrit comme il suit un beau combat de la veille entre le croiseur russe "Novik" et l'escadre japonaise.

Le "Novik" impétueusement se lança sur l'escadre ennemi. Il attaqua le vaisseau amiral. Les Japonais répondirent avec un feu bien nourri.

Les canons de notre escadre retentirent bien fort et les batteries des forts répondirent. La bataille était commencée.

Le "Novik" allant à toute vitesse, ne donna pas à l'ennemi la chance de le viser. Puis tournant avec rapidité, il lança à l'ennemi les obus de ses batteries de devant.

Le "Novik" se trouvait au centre du feu ennemi. Les obus glissaient et retombaient tout près. Leurs chutes produisaient dans l'eau des colonnes blanches. Les officiers demeuraient froids et calmes. Le feu se fit sans la moindre confusion. La bonne humeur n'a pas abandonné le Russe, ce qui est sa caractéristique même en face des dangers les plus imminents. Les remarques des canonniers accompagnaient le sifflement des obus. On ne put aider à un chauffeur d'aller sur le pont pour voir ce qui s'y passait; s'approchant d'un obus et le saisissant, il le présenta à un canonnier en disant: "Que Dieu le bénisse, lancez-le avec mes compliments."

Le "Novik" continua à manœuvrer. Il s'approcha de l'ennemi et ne se retira qu'au moment où il reçut des dommages à sa poupe.

Un canonnier a été tué. Puis soute-nant encore avec énergie son feu, le "Novik" retourna vers le rivage. A ce moment, on aperçut une colonne de feu et de fumée qui s'échappait d'une frégate japonaise. Après cela, le "Novik" subit quelques réparations, puis participa plus tard à une autre bataille, le 25 février. Il n'éprouva aucun dommage."

Retraite des Japonais

St Pétersbourg, 28 février.—Une dépêche de Liao Yang, datée du 28, rapporte qu'un garde de la cavalerie russe qui s'est avancée en Corée, à une dis-

À ceux que cela concerne

Empêchée par la force des circonstances de faire le voyage que je m'étais proposé au mois de janvier, pour ma santé, je dois, pour la même raison, faire le voyage au mois d'avril.

Je prie de nouveau les personnes qui me doivent de venir régler leurs comptes à ce mois, sans autre avertissement. A défaut de quoi je passerai mes livres à un avocat pour collection.

Mme C. H. Galland, Shédiac.

Joseph Allaire, Marchand, St-Louis.

Obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, vendra à GRANDE RÉDUCTION, à partir de ce jour, tout son fonds de marchandises.

Il offre également à vendre son magasin, sa maison, ses hangars, etc. C'est un superbe emplacement de commerce.

Toutes les personnes endettées envers M. Allaire sont requises d'aller régler leurs comptes d'ici au printemps. A cette date tous les comptes non réglés seront mis entre les mains d'un percepteur. On prend l'avoine en paiement, à 1 cent la livre.

20 janvier 1904. 3m

tance de 200 verges, a rencontré un détachement de Japonais qui a dû fuir devant les cosaques, abandonnant leurs chevaux à ces derniers. Le général Lit-nevitch a envoyé un corps cavalerie et un corps d'infanterie à leur poursuite avec l'ordre d'occuper le nord de la Corée.

NAISSANCE

A Hébert, St-Paul, le 17 février, l'épouse de M. Olivier D. Cormier, un fils, baptisé par le Révérend D. Léger, sous le nom de Joseph-François. Parrain et marraine, M. Henri C. Albert et Mlle Marie M. Cormier.

A la Haute Aboujanga, le 19 février, l'épouse de M. Albine V. Boudreau, une fille, baptisée sous le nom de Marie-Edmée. Parrain et marraine, M. et Mme Sait P. Gaudet.

A Memramcook-Ouest, le 27 février, l'épouse de M. Marcel D. LeBlanc, un fils, qui reçut au baptême le nom de Joseph-Louis-Gonzague.

A St-Anselme de Fox-Creek, le 22 février, l'épouse de M. Ferdinand Bourgeois, une fille, baptisée sous le nom de Marie-Bertha-Elizabeth. Parrain et marraine, M. Albini M. LeBlanc et Mlle Elizabeth Richard.

Au Petit Cap, le 21 janvier, l'épouse de M. François C. Richard, une fille, baptisée sous le nom de Marie-Zélie-Salomée. Parrain et marraine, M. Patrice T. Léger et Mlle Béatrice Melançon.

MARIAGE

A Rogersville, le 15 février, M. Dona Melançon conduisit à l'autel Mlle Marie Arsenault, M. Alphée Arsenault, frère de la mariée, et Mlle Marie Gaudet, servante de témoins. Après la bénédiction donnée par le Révérend Père Richard, les nouveaux époux se rendirent chez M. Philias Arsenault, père de la mariée, où un excellent dîner les attendait. Dans l'après-midi l'heureux couple accompagné des invités se rendit chez M. Edouard Béliveau, frère du marié, où tous participèrent à un souper des mieux apprêtés. De nombreux parents et amis vinrent leur offrir leurs meilleurs souhaits de bonheur. On remarqua dans la foule M. Philias Arsenault, M. Thomas Arsenault, M. Louis Desprez, M. Ephrem Arsenault, M. Stanislas Arsenault, M. Hippolyte Arsenault, M. Alex. Desprez, M. Urbain Babineau, et autres. Bonheur, prospérité et longue vie à l'heureux couple.

A l'église St-Thomas de Memramcook, le 2 février, M. Guillaume Landry conduisit à l'autel Mlle Euphémie Léger, M. J. de Léger et Mlle Zélie Léger de Moncton, servantes de témoins. Après la bénédiction donnée par le Révérend Père Labbé, les nouveaux époux se rendirent chez M. Jérôme Léger, père de la mariée, où un excellent dîner les attendait et un grand nombre de parents et d'amis. La journée fut passée agréablement ainsi que la soirée. Le lendemain après-midi se rendirent chez M. Abel Landry, où un grand nombre de parents et d'amis de M. et de Madame Landry les attendirent pour leur souhaiter bonheur et prospérité. Un délicieux souper fut servi et la soirée fut passée agréablement. A une heure avancée les amis se retirèrent emportant avec eux un doux souvenir de cette fête. Les mariés ont reçu de riches cadeaux de noces. Bonheur, prospérité et longue vie au nouveau couple.

La mort toujours cruelle vient encore de plonger dans le deuil une noble et respectable famille du Cap-Pelé, en enlevant à l'affection des siens Mlle Zélie Léger de Moncton, servante de témoins, après une maladie de trois mois, soufferte avec résignation à la volonté de Dieu et muni de tous les secours spirituels, que l'Eglise accorde à ses enfants pour le grand voyage de l'éternité. Oh! père tu nous es quitté, tu viens de dire adieu à la terre, c'est qu'une patrie meilleure t'attend là haut.

Mais malgré le silence de la tombe, les liens d'amitié qui nous unirent ici-bas ne cessent de nous tousser que nous avons cette tombe à peine refermée avec une prière, nous rappelant sans cesse que la douleur qui puit de plus à Dieu est celle qui prie. Je laisse pour pleurer sur sa tombe cinq enfants, deux sœurs et un grand nombre de parents et d'amis qui le regretteront longtemps. Ses funérailles ont eu lieu le 14 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.—R. I. P.

A Memramcook-West, le 21 février, la mort moissonnait à la fleur de l'âge, 27 ans, Ambroise, fils de M. Louis M. Cormier, après avoir reçu tous les secours spirituels que l'Eglise accorde à ses enfants avant de quitter cette terre d'exil.

Ce jeune homme arrivait l'autome dernier des Etats-Unis, afin de remettre sa santé un peu chancelante au foyer paternel; mais la terrible maladie qui le minait n'a pu trouver aucun soulagement ni dans la science médicale, ni dans les bons soins que lui ont prodigués ses chers parents.

DECES

La mort toujours cruelle vient encore de plonger dans le deuil une noble et respectable famille du Cap-Pelé, en enlevant à l'affection des siens Mlle Zélie Léger de Moncton, servante de témoins, après une maladie de trois mois, soufferte avec résignation à la volonté de Dieu et muni de tous les secours spirituels, que l'Eglise accorde à ses enfants pour le grand voyage de l'éternité. Oh! père tu nous es quitté, tu viens de dire adieu à la terre, c'est qu'une patrie meilleure t'attend là haut.

Mais malgré le silence de la tombe, les liens d'amitié qui nous unirent ici-bas ne cessent de nous tousser que nous avons cette tombe à peine refermée avec une prière, nous rappelant sans cesse que la douleur qui puit de plus à Dieu est celle qui prie. Je laisse pour pleurer sur sa tombe cinq enfants, deux sœurs et un grand nombre de parents et d'amis qui le regretteront longtemps. Ses funérailles ont eu lieu le 14 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.—R. I. P.

A Memramcook-West, le 21 février, la mort moissonnait à la fleur de l'âge, 27 ans, Ambroise, fils de M. Louis M. Cormier, après avoir reçu tous les secours spirituels que l'Eglise accorde à ses enfants avant de quitter cette terre d'exil.

Ce jeune homme arrivait l'autome dernier des Etats-Unis, afin de remettre sa santé un peu chancelante au foyer paternel; mais la terrible maladie qui le minait n'a pu trouver aucun soulagement ni dans la science médicale, ni dans les bons soins que lui ont prodigués ses chers parents.

Un Demande

Un Instituteur ou une Instituteuse de 3e classe, capable d'enseigner le français et l'anglais, dans le district d'école des Benumont, No. 15, paroisse de Dorchester, pour le 1er avril.

HONORÉ GAUBDET,
SIMÉON LEBLANC,
CESIME DUPUIS,
Commissaires.

DONAT LÉGER,
Secrétaire.
Benumont, via Dorchester, 1er mars 04. 4p

Les Eleveurs

En font Louange!

Les Poudres Toniques Anglaises du Prof. A. V. M. Day (5 paquets séparés) pour les Chevaux, les Vaches, les Porcs, les Moutons et les Volailles, sont un fortifiant, une nourriture et un engrais.

La Creme de Day pour les Veaux

Donnée dans le lait écrémé ou séparé empêche la diarrhée et l'acidité de l'estomac. C'est le meilleur substitut pour le lait pur.

EN VENTE CHEZ
W. B. Deacon, - Shédiac
février 1904. 6c

A Vendre ou à Louer

La bâtisse Chs. R. Poirier, grand-rue, Shédiac, sise en face du magasin R. C. Tait, et renfermant magasin et résidence. Conditions faciles. S'adresser à CLEMENT F. DOIRON,
Hatchfield, N. B.
12 février 1904. 1mp

Les médecins se servent du Liniment de Minard.

Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

1879 Un Quart de Siècle 1904 dans les affaires.

Nous célébrons le 25e anniversaire de notre entrée dans les affaires par la plus grande

VENTE MASSACRE DE CHAUSSURES

Qui se soit jamais vue dans le pays.

Immenses Réductions sur toutes les espèces de Chaussures.

Voyez nos prix avant d'acheter. Vous pouvez faire de grandes économies en profitant de cette grande vente.

L. HIGGINS & CIE.,

Le Gros Magasin de CHAUSSURES du Coin, MONCTON, N. B.

NOUVELLES LOCALES

Pour Guérir le Rhume en un Jour Prenez les Pastilles Luxatives au Bromure de Quinine.

Les ligueurs feront, dimanche, leur communion trimestrielle.

A la grande joie de ses paroissiens, M. le curé Ouellet était, dimanche, assez bien pour célébrer la sainte messe.

M. le curé Massé, du Barchois, était en ville vendredi, et honorait le Moniteur d'une visite.

MM. Antoine E. Léger et John T. LeBlanc, de Moncton, étaient en ville samedi, et nous honoraient d'une visite.

M. Laurent A. Cormier, de la Petite Rivière Bouctouche, et M. Olivier E. Dudier, Petit Cap, favorisaient notre journal d'une visite samedi.

M. Tilmon A. Landry, du Cap Pelé, nous honoraient d'une visite lundi.

Mme Docité C. Gallant, de Grand-Digue, nous honoraient d'une visite lundi. Madame Gallant doit bientôt passer à Sanford, Me.

M. Charles A. Bourgeois, de Grand-Digue, honoraient le Moniteur d'une visite lundi.

M. André T. Boudreau, du Barchois, nous honoraient d'une visite mardi, en compagnie de son beau-frère, M. Joseph A. Babineau, qui depuis 24 ans habite les Etats-Unis, et qui n'était pas revenu au pays natal depuis 10 ans.

C'EST POSSIBLE

Prise au son début, la consommation peut être guérie par un traitement judicieux et l'emploi du BAUME RHUMAL dont les propriétés merveilleuses l'efficacité sont reconnues par tous. Les médecins le recommandent à tous ceux qui sont atteints d'affections de la poitrine.

M. Thomas Jos. Leménager, de la Rivière Shédiac, nous favorisait d'une visite samedi. Il arrivait des chantiers de la Nouvelle Ecosse, où les travaux des bûcherons et des charroyeurs de billots sont grandement entravés par l'énorme quantité de neige qui est tombée cet hiver.

SUICIDE.—On rapporte de Matapédia qu'un tout jeune homme du nom de Joseph Gallant a été trouvé pendu par un câble à un soliveau dans une grange de Saint-François. Agé de seize ans seulement, il n'avait jamais donné signe de démence. Il avait travaillé dans les chantiers tout l'hiver et venait d'arriver au foyer paternel.

M. Aimé LeBlanc, de la Petite Rivière Bouctouche, honoraient notre journal d'une visite, la semaine dernière. M. LeBlanc nous dit qu'une quarantaine d'hommes habitant les environs de la voie ferrée, s'étaient donné la main, à la suggestion de M. Michael McLaughlan, pour aider au chemin de fer de Moncton et Bouctouche à débarrasser la voie des bandes de neige qui empêchaient la circulation des chars. A force de travail, on était parvenu à ouvrir un pas sage jusque tout près de St-Antoine, lorsque la chasse neige prit une chère, quitta les rails et se brisa en mille morceaux. C'est comme par miracle que personne n'ait été tué, ni même blessé. Le chasse neige hors de combat, il a fallu abandonner les travaux de déblaiement, et Dieu sait quand la ligne pourra

se rouvrir au trafic. En certains endroits, nous dit M. LeBlanc, les bandes de neige ont jusqu'à dix, douze et quinze pieds de profondeur.

ILS SONT A PLAINDRE

On plaint les pauvres malades atteints de gros rhumes: pourquoi ne pas leur procurer un soulagement immédiat en leur faisant prendre quelques doses de BAUME RHUMAL qui les guérira rapidement. Seulement 25c. la bouteille.

Pour un estomac en désordre

"J'ai souffert d'indigestion et d'acidité d'estomac," dit Mme Sarah W. Curtis, de Lee, Mass., "et je prends les Pastilles Chamberlain pour l'estomac et le foie, et elles me font tant de bien que je puis maintenant manger bien des choses qui m'étaient contraires." Si vous avez des dérangements d'estomac, pourquoi pas prendre ces Pastilles et guérir? En vente chez W. B. Deacon.

M. Thadée T. Richard, du Petit-Cap nous honoraient d'une visite vendredi.

M. Delphin A. Goguen, de la Rivière Coragone, nous honoraient d'une visite vendredi.

M. Julien Lirette, de Dupuis Corner, nous honoraient d'une visite vendredi pas sé.

M. Hypolite A. Léger, du Barchois, nous honoraient d'une visite hier.

Les contrats pour le parachèvement de l'église St-Anselme de Fox Creek sont conclus. Les travaux ont été donnés à M. l'entrepreneur Philippe N. LeBlanc, de Moncton, et M. Paul Lea à la confection des portes et fenêtres. Nous l'avons déjà dit dans ces colonnes M. le curé Robichaud espère célébrer la messe de minuit à Noël prochain dans le nouveau temple, qui sera l'un des plus beaux et l'un des plus substantiels dans cette partie du diocèse.

MM. W. A. Russell et Albert Webster ont fait, la semaine dernière, un voyage d'affaires à Montréal et Toronto. Ils sont revenus lundi.

Jendredi dernier, 25 février, M. et Mme O. M. Melanson célébraient le 27e anniversaire de leur mariage, et, à cette occasion, réunissaient à leur table, pour le souper, leurs parents et quelques intimes au nombre desquels on remarquait le R. P. A. D. Cormier, du Collège St-Joseph, M. le curé Belliveau, de Grand-Digue, et M. le vicairé F. X. Cormier. Après un délicieux repas, on passa une agréable soirée, agrémentée de musique vocale instrumentale. Nous unissons nos vœux à ceux des nombreux amis de M. et Mme Melanson, et leur souhaitons de vivre assez longtemps pour célébrer leurs noces d'or et leurs noces de diamants.

Les rhumes sont dangereux

Combien de fois n'entendez vous pas remarquer: "Ce n'est qu'un rhume," et quelques jours après vous apprenez que l'homme a une pneumonie. Cela arrive si souvent qu'un rhume, si léger qu'il soit, ne doit pas être négligé. Le remède Chamberlain pour la toux contrecorrection la tendance à la pneumonie. Il guérit toujours et est agréable au goût. En vente chez W. B. Deacon.

M. Barcimé LeBlanc, de St-André, nous honoraient d'une visite hier. Il y a 36 ans que M. LeBlanc va au bois tous les hivers et jamais il n'avait vu tant de neige et tant de froid que cette année.

Minard's Liniment guérit les rûlures etc

TETIBLES CATASTROPHES.—Dans la nuit de vendredi à samedi, une habitation de St-Félicien de Roberval, P. Q., a été réduite en cendres et une femme et onze enfants ont péri dans les flammes. Les hommes de la maison étaient absents aux chantiers.

A Sherrington, P. Q., deux frères du nom de Normandin ont péri dans l'incendie de leur demeure, en se cherchant l'un l'autre.

SAINT JOSEPH, N. B.—Jeu-di soir, le 11 février, les membres de la C. M. B. A. succ. No. 278 de Saint Joseph, se réunissaient dans la salle ordinaire de délibérations, pour chômer le septième anniversaire de l'installation de leur succursale. La salle était artistement décorée pour la circonstance, et le comité, sous la direction du président, monsieur Florion Gaudet, fut infatigable dans ses efforts pour donner toute l'aisance aux invités. La soirée a été des plus charmantes, musique, chant, tout était à ravir. Tout le monde était joyeux, et comment ne pas être joyeux quand on entend des musiciennes telles que: Mme Dr. E. T. Gaudet, et les demoiselles Léa J. Gaudet, Eloïse F. Gaudet et Marie Rose Gaudet. Monsieur Alfred E. Gaudet nous donna aussi quelques solos de cornet qui furent fort goûtés des invités. La veillée, de beaucoup trop courte, s'écoula rapidement, et les personnes présentes s'amuserent d'une manière attrayante. Les invités se retirèrent à une heure avancée de la nuit, en chantés de la soirée et les oreilles encore charmées par les doux accords de la musique. En un mot la fête fut agréable à tous, et son grand succès restera longtemps vivace dans le cœur de tous ceux qui étaient présents. On ne pouvait rêver une réussite plus complète et nous sommes heureux de pouvoir dire que les messieurs du comité méritent de chaleureux remerciements pour avoir fait les choses d'une manière si admirable. Un mot maintenant de la C. M. B. A.

"Elle est signe de sûreté et de sécurité au milieu de l'océan orageux et incertain; un refuge pour ceux qui sont sans demeure; une promesse du nécessaire pour les nécessiteux; un trésor de confort pour ceux qui sont dans la détresse et dans la tristesse; un abri pour la veuve et l'orphelin, et un gage de grandes possibilités comme lien de paix, d'union et d'amour fraternel."

NAP. H. LEBLANC, Secrétaire archiviste.

LA CURE A QUATRE PATTES.—L'ère des cures bizarres est loin d'être close. Après la cure d'air chaud, la cure soleil, la cure des pieds nus, la cure du tonneau pour obèses, la cure à la lumière violette, voici qu'un professeur de Berlin preconise dans un journal médical allemand la cure à quatre pattes!

L'auteur de ce traitement nouveau prétend que l'habitude de marcher debout est aussi illogique que grotesque, et oblige les muscles abdominaux à des efforts auxquels leur nature ne les a pas destinés, d'où des inflammations et des dérangements variés. Il faut donc en revenir à la démarche primitive, celle dont les animaux nous offrent l'exemple. Et c'est ainsi qu'on peut voir en ce moment, dans un petit hospice berlinois, sept personnes traitées pour diverses affections s'entraînant, quatre fois par jour et pendant vingt minutes, chaque fois, à marcher à quatre pattes.

La grande difficulté consiste, paraît-il, à empêcher les patients de prier les genoux au bout de quelques minutes d'exercice. Une fois cette fatigue vaincue, il paraît que la cure à quatre pattes devient souveraine contre la dyspepsie et l'appendicite.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ce professeur de Berlin a été devancé depuis longtemps par un professeur québécois qui en a trente plus ou moins dans un hôpital sous traitement. Les anciens marient maintenant à merveille, les nouveaux arrivent sous un professeur aussi habile apprennent en quelques leçons à se maintenir en posture, le siege plus haut que la tête: ce n'est pas gracieux, ni intelligent, mais ça guérit, paraît-il, de la dyspepsie de la Bourse.

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

Division du Commissaire, Ottawa, 18 février 1904.

THERMOGRAPHES POUR BEURRERIES

On appelle thermographe un thermomètre qui enregistre la température. On peut mettre un de ces instruments sous ciefs, dans un endroit quelconque, pendant une période de deux semaines ou plus, et si on le conduit au bout de ce temps on y trouvera inscrite la température qui a été tenue en cet endroit pendant ces deux semaines.

Tout propriétaire de beurrierie qui désirerait avoir un thermographe pour le

ETONNANTE VENTE - A - BON - MARCHÉ Chez McSweeney.

Encore une fois le Plus Grand Magasin de Bons Marchés de Moncton est au premier rang avec des attractions qui surpassent tout ce qui a déjà été fait pour donner des chances aux acheteurs.

\$6.000 Pour \$6.000 de Marchandises de la maison McCall, Shehyn, marchands en gros, sont dans notre magasin, prêts à être vendues à bas prix.

Le 15 janvier dernier, ce gros stock fut endommagé par le feu, la fumée et l'eau à Québec, puis envoyé à Montréal pour être mis à l'encan.

Notre acheteur s'y rendit un des premiers et réussit à obtenir des bons marchés étonnants dans toutes les lignes de Marchandises Sèches.

Maintenant nous pouvons recevoir le plus grand nombre de chercheurs de bons marchés qui soient jamais venus ici auparavant, et il sera avantageux pour chacun d'être ici dès le commencement de cette Grande Vente à Sacrifice de Marchandises Sèches de toutes sortes.

Etoffe à Robes, Indiennes, Flanellettes, Cotons Fins et Jaunes, Tweeds, Serges, Couvertes de Laine et en Flanellette, Corssets, Bas, Gingham, Etc.

CETTE VENTE COMMENCE MARDI MATIN, 9 FEVRIER, A 10 HEURES. RIEN ENVOYÉ POUR EXAMEN RIEN A CREDIT TOUT ARGENT COMPTANT

Cie. Peter McSweeney, Ltee., Moncton.

Notice of Legislation

Notice is hereby given that application will be made to the Legislature of New Brunswick at the next session thereof for the incorporation of a company to be known as "The Shédiac Electric Light and Power Co." with all the powers for supplying the Town of Shédiac, in the County of Westmorland, and that part of the Parish of Shédiac known as Point-du-Chêne, and places adjacent thereto, with electric light, heat and power, and for carrying on and managing all necessary works in connection with generating, selling, leasing and using electricity for lighting, heating, communicating and other and all such purposes. Dated this 27th day of February A.D. 1904. JAMES MCQUEEN, For Applicants.

BOUCTOUCHE.

Marchandises à Grand Rabais

A partir du 1er février jusqu'au mois de mai, nous vendrons à grande réduction pour argent comptant et le reste de nos marchandises d'hiver, tel que Chapeaux, Gants, Collets de Pelletterie, Jupes en Drap, Manteaux, Robes, Châles, Etoffe à Robes, Flanellettes, Corsages, Robes de Nuit, Bottines, Souliers, Pantouffles, Châques, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.

Chaque pratique qui achètera pour \$1.00, recevra en présent un chapeau de paille. Et en achetant pour le montant de \$5.00, vous recevrez gratis un chapeau garni. Nous voulons faire place à nos marchandises de printemps qui commencent à arriver.

Venez nous voir et nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos marchandises.

Le Parisien Mme N. J. Boudreau, Bouctouche, N. B.

ON DEMANDE

Un homme pour représenter "LES PLUS GRANDS PÉPINIERS DU CANADA" dans la ville de SHEDIAC

et les campagnes voisines, et pour solliciter des commandes pour

Nos Spécialités Vigoreuses

d'Arbres Fruitières, Petits Fruits, Arbres d'Ornement, Arbustes, Roses, Vignes, Patates de Semence, etc.

Nos articles portent leur vrai nom et sont exempts de la gale de San José. Position permanente pour un bon homme, soit à salaire, soit commandé.

Stone & Wellington, Pépinière, Fonthill, plus de 800 acres, TORONTO, Ontario 28 janvier 1904-30

Assessors' Notice

All persons having property in the Parish of Shédiac (outside the limits of the Town of Shédiac) liable to be rated under the warrant of assessment for the Parish of Shédiac, in the County of Westmorland, for the year 1904, are hereby notified to bring in to the undersigned, within thirty days after the publication hereof, true statements of their real estate, personal property and income, liable to be assessed, for the purpose of making up the assessments and valuation list of said Parish. And notice is hereby further given that the said assessment and valuation list will be presented up at the Post Office at Gilbert Boudreau's, Shédiac, Bridge; at the store of Alphonse C. LeBlanc, Robichaud, and at the Weston House, Shédiac, when completed. All secretaries of trustees of school districts within said Parish are requested to hand in to the undersigned as required by law a list of all persons liable to be assessed for the district school purposes within their respective districts. Dated at Shédiac this 22nd day of February, 1904.

EGUENE H. THERIAULT, W. A. RUSSELL, GILBERT BOUDREAU, Assessors.

P. D. LeBLANC, ORFÈVRE ET BIJOUTIER.

Répare Montres, Horloges, Bijouteries de toute espèce. Tout ouvrage garanti, prix modérés. N'oubliez pas la place, en face du magasin O. M. Melanson & Cie, Shédiac, N. B. 28 juin 1902-04

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

1904... me... aire le voyage... ma santé, je... mois d'avril... vent de venir... aversissement... cat pour col... Shédiac... t-Louis... santé, vendra... out son fonds... son, ses han... merce... laire sont re... ps. A cette... es mains d'un... ent la livre... te un père et une... ours qui sauront... la chapelle St-Jo... 23 au milieu d'un... L. P... s, le 29 janvier 1904... ses chers parents... Mlle Sarah Belli... Belliveau. Atteinte... plusieurs années... sence exemplaire ses... Sentant sa fin venir... pour lui administrer... e reçut avec une pié... sacrifice avec ressi... vant sa commissary... Elle expira âgée de... et les deux noms de... néralles ont eu lieu... Marie, Upper Falls... le Rév. Père Ri... A. Fred. Ouellette... Sheridan, John Col... chael Osborne.—Que... u, jeudi le 25 février... deux noms de Jé... S. Babineau (née... bineau lutait contre... mais ni la science... put se rendre mai... ronne pas. A pei... un éternel adieu à... quatre petits enfants... vent. Sept enfants... s'envolaient au ciel... le leur tendre mère... à la société du Ro... et des Enfants de... ie vient encore de... Pelé en la person... est une homme est... de cœur que... 33 ans, il succum... trois mois de... gnation à la volon... reçu tous les se... l'âme chrétienne... le voyage de l'éter... sur sa tombe une... en bas âge, une... qui se souviendront... Sociétés du Sacré... 6 au milieu d'un... amis. Les por... rest, Julien Léger... dury, Aimé Bourque... ande... tutrice de sa classe... et l'anglais, dans le... No. 15, paroisse de... RE GAUDET, M. LEBLANC, LE DUPUIS, Commissaires... mars '04. 4ip... veurs... ange!

ETRENNES!

UN CADEAU FORT ACCEPTABLE SERAIT UNE PAIRE DE

Savates chaudes, Pardessus, Guêtres, Jambes,
 Bottines Slater, Bottines à patiner,
 Bottines doublées en feutre, Raquettes, Mocassins de chamois.
 Souliers de danse,

Nous avons tout cela de première qualité et au plus bas prix.
 Un Calendrier gratis avec chaque vente chez

J. P. BREAU & CIE.,

En face du Marché. 209 Grand'rue, MONCTON

Pelleteries et Gilets de Dames

Nous exposons un assortiment immense de PELLETERIES très supérieures, façonnées à la dernière mode et qui excellent en beauté celles que vous offrent nos rivaux.

Gilets de mouton gris pour dames,
 Gilets d'électric seal, de coon, d'astracan et une variété de Pelleteries de Sable,
 1 set de Fourrure supérieure, 1 set de Marthe de pierre, et une grande variété de Pelleteries à bon marché.

Nous avons les Gilets de dames les plus nouveaux et les plus recherchés, fabriqués en Allemagne et d'un fini admirable.

CAPOTS DE POIL pour hommes en coon, walaby, wombat, mouton vulgaire, ours australien, etc.

W. F. FERGUSSON

Palmer Bloc, Grand'Rue, Moncton

L'Enseignement

Pour enseigner avec fruit, il ne suffit pas de posséder toutes les matières du programme scolaire; il faut de plus savoir communiquer ses connaissances à ses élèves. L'expérience nous montre souvent des hommes doués de grands talents, qui ne réussissent guère à se faire écouter de leur jeune auditoire. Ils ignorent les facultés de leurs élèves ou n'en tiennent aucun compte. Or comment façonner une matière qu'on ne connaît pas ou qu'on ne traite pas conformément à sa nature? Le statuaire a-t-il la même manière d'opérer sur le bronze et sur le marbre?

Qu'est-ce qu'un enfant et quelles sont ses destinées? C'est faute de le savoir que certains éducateurs commettent des méprises qu'il est parfois très difficile de réparer.

La nature de l'enfant est essentiellement la même que celle de l'homme: mêmes facultés physiques, intellectuelles et morales; mêmes opérations complexes de ces facultés; bien qu'elles doivent être en quelque sorte dégagées de la matière qui, chez l'enfant, "ne se distingue de l'esprit qu'avec le temps".

Notre intellect étant, dans notre condition actuelle, substantiellement uni à un corps, n'opérera que si les sens lui fournissent la matière de ses opérations; or, dans l'école, c'est le maître qui doit présenter à ses disciples les objets d'action de leurs facultés. Il faut donc au premier une somme de connaissances telle qu'il puisse sans cesse nourrir l'activité des seconds.

L'intelligence de l'enfant requiert le vrai avec une infatigable curiosité; sa sensibilité est facilement émue par le bien ou par le mal, par le beau ou par le laid; la volonté libre choisit le bien ou le mal appréhendé par la raison; et bientôt s'acquerra l'habitude bonne ou mauvaise suivant la direction que l'éducateur aura imprimée.

En outre, les destinées naturelles de l'enfant exigent l'énergie raisonnée des puissances physiques et intellectuelles qui produira la force, la santé, la justesse d'appréciation, dont il aura besoin dans la société. Ses destinées surnaturelles requièrent qu'on lui parle en classe de Dieu et de l'autre vie. "La bonne éducation de la jeunesse, a dit Leibnitz, est le premier fondement de la félicité humaine". "Pai toujours pensé, ajoute le même auteur, qu'on reformerait le genre humain, si l'on reformait l'éducation de la jeunesse".

Quels sont les meilleurs citoyens, sinon ceux qui ont reçu une éducation plus parfaite? De qui la société reçoit elle les plus grands services? Sans contredit, c'est des hommes dévoués dont les facultés sont saines et éclairées.

Le degré de civilisation d'un peuple se mesure par le développement intellectuel, religieux, moral et matériel auquel il est parvenu. La bonne formation de la jeunesse est donc le meilleur instrument de civilisation.

A cause des responsabilités qui lui incombent, l'insstituteur doit être préparé à son ministère. Il lui faut être au courant des méthodes et des procédés de la science pour les appliquer avec succès.

Il lui faut une préparation sérieuse, la connaissance des moyens de discipline, de la tenu d'une classe, action morale et indépendante de ce qu'il enseigne. "Avec tous ces grades, un amour réel de son métier, une conscience irréprochable, un professeur s'achoppe parfois sur des riens, s'empêtre par de simples maladresses dans les incidents les plus puérils au point de ne trouver que de mauvaises dans une profession qu'il eût pu, à certains égards, honorer". (Henri Marion.)

L'histoire ne nous montre-t-elle pas tel savant échouer, alors qu'il était chargé de diplômes de toutes les couleurs, et tel autre réussir sans avoir plus de connaissance, et agissant sur un esprit aussi difficile? N'était-ce pas qu'il avait plus d'habileté?

L'artisan étudie son métier; le peintre prélude à ses travaux par de longues études; or ils ne travaillent que sur la matière, tandis que l'instituteur façonne en quelque sorte les facultés intellectuelles et morales. Sa préparation pédagogique doit donc être d'autant supérieure à l'apprentissage des premiers, que l'esprit est au dessus de la matière. "Il n'est certes ni peintre ni statuaire, ni aucun artiste qui atteigne à la hauteur de celui qui possède l'art d'élever la jeunesse". (S. Jean Chrysostome.)

Il est incontestable que les talents naturels, l'ardeur du dévouement, l'initiation personnelle ne suffisent pas ordinairement pour constituer un bon maître: il faut ajouter à ces biens, la connaissance de tous les moyens pédagogiques et une longue expérience; car, dans l'art de l'enseignement, "les plus habiles eux mêmes trouvent toujours à apprendre". AMBROISE.

L'homme

SA CROISSANCE, SA FORCE, SON DÉCLIN

Les recherches minutieuses de quelques professeurs allemands nous permettent de connaître au juste la rapidité de la croissance de l'enfant, la somme de force de l'homme mûr, et la lenteur du déclin du vieillard.

La longueur moyenne d'un bébé de quinze jours et de 19 1/2 pouces. Durant les quinze jours suivants ce bébé croît un pouce et demi; durant le second mois il croît un autre pouce et demi; durant le troisième mois il croît trois quarts de pouce, et autant encore durant les quatrième et cinquième mois. Durant les sept mois suivants il croît un demi pouce par mois, de façon qu'à l'âge d'un an le bébé a 28 1/2 pouces de hauteur.

Durant la seconde année de sa vie sa taille s'allonge de 3 1/2 pouces, et durant la troisième année, trois pouces seulement. Durant les quatrième et cinquième années, elle s'allonge encore de 2 1/2 pouces, et dans les dix années suivantes, la croissance est d'un pouce et demi par année. De sorte que la taille moyenne d'un garçon de 15 ans est de 4 1/4 pieds. La fille de même âge a un pouce de moins.

Durant la seizième année un pouce et demi s'ajoute à la taille; durant la dix-septième année, un pouce et quart; durant la dix-huitième, un pouce; durant

la dix-neuvième, trois-quarts de pouce; et durant la vingtième, un demi pouce. Durant les cinq années suivantes l'homme atteint sa pleine hauteur, par une croissance d'un cinquième de pouce par année. La taille du commun des hommes est alors de 168.6 centimètres, ou 5 pieds 4 pouces. Les femmes croissent bien plus lentement après l'âge de seize ans, et à 25 ans elles ont atteint leur taille moyenne, 5 pieds 1.6 pouce.

La stature humaine reste stationnaire jusqu'à 50 ans, après quoi elle diminue les deux cinquièmes d'un pouce en dix ans. Entre 60 et 70 ans, la diminution est d'un demi pouce, et entre 70 et 80 ans, un pouce.

Les cheveux de la tête croissent plus rapidement qu'ailleurs. En six ans elles atteignent la longueur de 39 pouces, ou à raison d'environ .081 d'un pouce par jour. Mais la chevelure croît plus vite chez l'homme entre les âges de 21 et 24 que plus tard. On a calculé que le nombre moyen de cheveux sur la tête de l'homme est de 80,000. La chevelure d'une fille croît plus vite que celle d'un garçon.

L'ongle du petit doigt se renouvelle tous les 121 jours; celui des trois autres doigts en 120 à 132 jours; celui du pouce, en 138 jours. L'ongle des orteilles se renouvelle en 180 à 300 jours; celui de la grosse orteille, en une année.

Les pulsations du cœur de l'homme suivant son âge sont:

A sa naissance, 136 à la minute.
 A cinq ans, 80 à la minute.
 Entre 10 15 ans, 69.5 à la minute.
 Entre 20 25 ans, 69.7 à la minute.
 Entre 25 30 ans, 71 à la minute.
 Entre 30 50 ans, 70 à la minute.

Chez la femme, les pulsations sont de 1 à 4.5 plus rapide à la minute. La marche lente ajoute 10 à 20 pulsations à la minute, tandis que la course les augmente jusqu'à 140 à la minute. Le matin le pouls a 10 pulsations de plus que le soir.

La vague du pouls s'éleve à raison de 16 1/2 pieds à la seconde dans les extrémités supérieures et à raison de 2 1/2 pieds dans les extrémités inférieures.

On ne doit pas confondre la vague du pouls avec le flot du sang, qui circule à raison de 14.2 pouces à la seconde dans l'aorte; 10.179 pouces dans les artères; et .2234 pouce dans les capillaires.

La durée d'un tour complet de la circulation du sang varie suivant l'âge. Chez le nouveau né pesant 6 1/2 livres environ, avec un pouls de 134 à la minute, le tour se fait en 12.1 secondes, et chez l'adulte, pesant 110, avec un pouls de 72, il dure 22.1 secondes.

Après un léger repas la nourriture commence à quitter l'estomac et à entrer dans les intestins dans une heure ou une heure et demie. Après un gros repas, pas avant trois ou quatre heures. On dit que la nourriture prend 16 heures à traverser tous les intestins à raison de deux pouces à la minute.

La transmission du mouvement le long des muscles se fait à raison de 32 à 42 pieds à la seconde, et le long des nerfs moteurs à raison de 110 1/2 pieds à la seconde. Le long des nerfs sensitifs, cette transmission se fait à raison de 100 à 300 pieds à la seconde.

Un clin d'oeil dure moins qu'une demi seconde. Une personne peut cligner de l'oeil vingt fois en quatre secondes.

Sur un terrain plat l'homme pendant quelques minutes peut marcher à raison de 7 pieds 8 pouces à la seconde. Pendant une heure il peut marcher à raison de 5 pieds 8 pouces à la seconde. Si la marche se prolonge à trois heures, l'homme avance à raison de 5 pieds 5 pouces à la seconde. La vitesse moyenne de l'homme courant pendant une heure est de 7 pieds à la seconde.

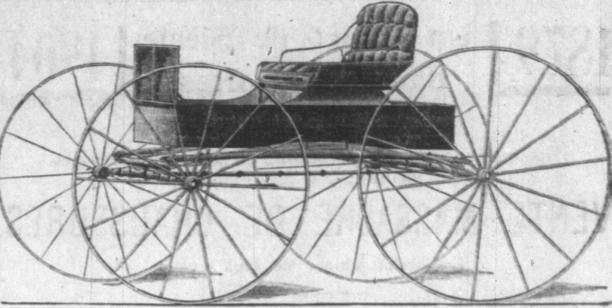
AU DEBUT

Pas de souffrance inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du BAUME, le célèbre spécifique français.

On annonce que le Prince Khilkoff, ministre des travaux publics et des chemins de fer, ayant surveillé la "pose des rails sur la glace du lac Baikal" est parti pour la Mandchourie. Il aurait déclaré que le chemin de fer est capable de transporter à destination 3,000 hommes par jour.

AUX CORRESPONDANTS.—Tout écrit ou communication destinée à paraître dans le Moniteur doit être accompagné du nom de celui qui l'envoie pour en attester l'authenticité. Nous ne publions rien, pas même les mariages, ou décès, quand l'auteur néglige cette formalité essentielle. Qu'on veuille bien en prendre note et agir en conséquence.

Pour Guérir le Rhume en un jour Prenez les Pastilles Laxatives au Bromure de Quinine. Tous les droguistes remboursent l'argent si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25cts.—1er1721



NOUS AVONS L'HONNEUR DE LAISSER SAVOIR AUPUBLIC que notre

Département de Voitures et d'Instruments Aratoires

est cette année, encore plus complet et plus varié que l'an passé. Notre populaire représentant, M. Jacob H. Hébert, qui a su donner satisfaction si entière et si générale à nos pratiques, commencera dans quelques jours à parcourir les différents districts en sollicitant des commandes. Nous vendons les célèbres

Voitures de Tudhope

les meilleures qui soient fabriquées en Canada, pourvues de tous les derniers perfectionnements, y compris l'essieu de 1000 milles, de même que les bauxes

Instruments Agricoles de Frost & Wood

et nous invitons tous ceux qui ont besoin de quelque chose de ce genre de bien vouloir attendre et voir M. Hébert avant d'acheter ailleurs.

O. M. Melanson & Cie. - - - Shédiac.

Magasin Nouveau Abram's Village

C'est avec plaisir que j'annonce au public que mon Nouveau Magasin est ouvert à la manière la plus complète de

Groceries, Ferronneries, Chaussures, Nouveautés, Chapeaux, Casques,

Et tout ce qu'on peut demander dans un

MAGASIN GENERAL

de première classe. Rendez-moi une visite et je vous convaincrai que mes prix vous sont avantageux, et que vous ferez des économies en m'honorant de votre patronage et de votre clientèle.

Sylvain E. Gallant.

Abrams Village, 22 décembre 1898

Voitures d'Ete

Voitures d'Eté!

Comme les années dernières, le soussigné a un assortiment inabordable de

Voitures d'Eté de premier choix

Elles sont belles, elles sont bonnes, elles roulent bien, elles vous assurent confortablement, et il y en a pour tous les goûts.

Vous qui avez besoin d'une voiture fine, n'allez pas acheter sans venir me voir. Mes prix sont alléchants—mes conditions faciles. Ne loupiez pas—vous vous en repentirez—entrez chez

Stewart D. White, Shédiac, N. B.

Collège du Sacre-Cœur, Caraquet, N. B.

Ce Collège, ouvert en janvier 1893, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.

L'enseignement comprend deux sections:

Le cours commercial et le cours classique

Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au R. P. Supérieur du Collège.

Le Liniment de Minant est en vente partout.

MOULIN A FARINE A Rouleaux Perfectionné Magasin Général

Comme à l'ordinaire, notre Grand Moulin à Farine à Rouleaux perfectionné produit la plus belle et la plus fine farine qu'on puisse désirer, et les fermiers peuvent avoir la farine de leur propriété et la rapporter le même jour. Nous avons offert un jeu de rouleaux et un jeu de meules pour moulin de sarrasin, et nos pratiques ont leur choix.

Notre Magasin Général

Est rempli de haut en bas de marchandises de toutes sortes achetées au comptant. Nous avons tout: Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Faïence, Verrerie, Farine, Thé, Melasse, Draps de la meilleure qualité pour hardes d'hommes et de femmes, Hardes confectionnées, Coton blanc, Coton jaune, Indienne, Efflores à Robes, en un mot nous avons tout ce qui peut se demander dans chaque ligne et de la meilleure qualité.

Meubles— Nous avons justement importé d'Ontario deux pleins chars de meubles, ce qui il y a de mieux en fait de couchettes, commodes, sofas, tables, chaises, etc., et vous avez votre choix des meubles les plus élégants au plus fin bas prix possible.

Nous achetons tout et nous voulons tout vendre—et comme nous payons argent sous le pouce, cela nous permet de détailler nos marchandises à des prix qui défient toute compétition.

N'oubliez pas nous avons le magasin le mieux assorti dans le comté de Kent—complet et unique en tout point—tout est de la meilleure qualité, et nos prix sont bien au-dessous des prix ordinaires.

En venant faire vos achats ici, vous faites d'importants économies—une piste ici va aussi loin que \$1.20 ou \$1.25 ailleurs, et vous avez ce qu'il y a de mieux.

Nous avons des commis parlant le français et l'anglais, et vous êtes sûrs de comprendre et d'être compris et de recevoir tous les égards possibles.

J. D. IRVING, Bouctouche, N. B.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada

Waterloo, - - Ontario Incorporée en 1869.

Revenu pour l'année 1902	\$1,301,098.25
Actif	6,450,780.00
Réserve	5,925,443.97
Surplus	735,251.14
Assurances en 1902	4,577,928.00
Assurance totale au 31 déc. 1902	34,407,420.00
Intérêts et rentes retirés en 1902	275,507.05
Mortalité en 1902	242,049.75

Les intérêts ont excédé la mortalité de \$33,457.25

E. M. Sippell, Ed. Grouard, Agent Général, ST-JEAN, Agent, MONCTON.

Etabli en 1837

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON, Moncton, N. B.

Tout ouvrage de stucature, tombe ou monument, exécuté avec goût et promptitude. 2571726-1a

Aux trappeurs

Les soussignés achètent au plus haut prix et au comptant toute espèce de peaux de pelletterie: renards d'ours, peaux de renards, peaux de loups, peaux de vison, peaux de loutre, peaux de martre, peaux de castor, etc., etc. Les chasseurs et les trappeurs désireux de leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leur pelletterie.

O. S. LÉGER & P. D. BOURQUE Moncton, 20a déc. 1901-02

JOU
 ADRE
 Dr J
 Bureau bit
 macie Lawton
 Résidence
 grand'rus.
 Dr I
 Bureau dan
 Résidence
 maison O. A.
 trouvera la n
 Dr L.
 MÉT
 Bureau: P
 cie Descon.
 Résidence.
 S
 Consultat
 Dr J
 M
 ST-JOS
 Les maladi
 traitées comm
 Dr T
 An
 RICHIE
 Consultat
 Dr F
 (Gradué du C
 ST-LOU
 Consultat
 Dr I
 Gradué du C
 MÉD
 KINGST
 Consultat
 W.
 AVOC
 S
 On collect
 exécute tout
 J. H
 AVOC
 Bureau: I
 S
 S'occupe
 affaires de lo
 McIner
 AVOCAT
 RIO
 Argem
 G. V. McI
 McQU
 VOCAT
 Summ
 MRIL McQ
 Hee
 PROCUR
 Bureau de
 du Canada.
 M
 22 janvier 19